

Pôle Compétences

INITIATIVES

rapport d'activité



SOMMAIRE

Présentation de Pôle

Compétences Initiatives :

-p 3

Territoire d'intervention :

-p 4

Rapport moral 2020

-p 5

Vie associative :

-p 11

Actions de l'association :

-p 14

Emploi :

-p 26

Rencontre partenaires :

-p 28

Evènement emploi :

-p 29

Actions supports :

-p 39

Animation territoriale :

-p 41

Perspectives :

-p 43

Rapport de gestion :

-p 46

PRESENTATION DE POLE COMPÉTENCES INITIATIVES

un dispositif
PLIE
interconnecté

volet
accompagnement :

Coordination de
parcours d'insertion

RSA

volet emploi :

clauses d'insertion

relation entreprise

Actions supports

Animation territoriale

TERRITOIRE D'INTERVENTION

12 Salariés

Répartis sur deux antennes :

- Créteil
- Alfortville

Créteil :

- 1 Directeur
- 1 Directeur financier
- 1 Responsable Insertion
- 2 Conseillers en insertion professionnelle
- 1 Assistante de gestion

Alfortville :

- 1 Responsable emploi
- 1 Assistante de gestion
- 1 Chargée de clauses sociales
- 1 Chargé relation entreprise
- 2 Assistantes sociales



Philippe GOBILLON
Directeur



Sylvain TANGUY
Directeur administratif et financier



Michael THEOPHILE
Responsable Emploi Formation



Latifa MAZZA
Responsable Achat Socialement Responsable



Rose HOUSSOU
Assistante de gestion



Miland RINVIL
Assistante Sociale



Anne laure CHAUVET
Assistante Sociale



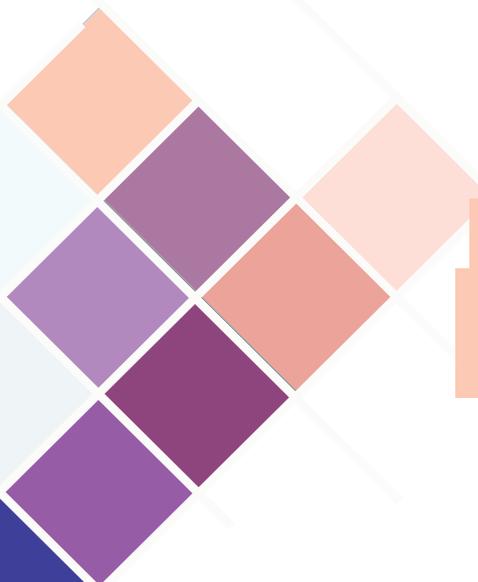
Vanessa THOUMINE
Assistante de gestion



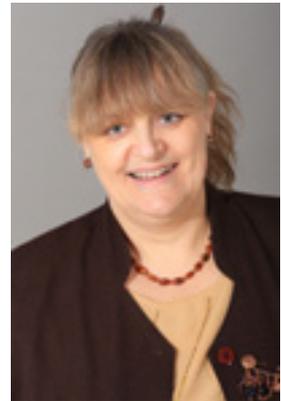
Bruno BAKAR
Coordinateur de parcours d'insertion



Cyril VITRA
Coordinateur de parcours d'insertion



RAPPORT MORAL 2020



L'année 2020 aura été pour nous tous une année exceptionnelle, exceptionnelle par le contexte inédit lié à la crise sanitaire avec l'arrêt quasi total de toute activité économique en dehors des besoins essentiels de santé, d'approvisionnement et de distribution de produits alimentaires. Une situation exceptionnelle qui a mis en exergue l'engagement et les capacités d'adaptation de nos équipes car, si l'accueil physique du public a été totalement interrompu durant les trois mois de confinement entre mars et mai 2020, tous sont restées mobilisées et ont su adapter leurs modalités d'accompagnement pour que la conjoncture n'aggrave pas d'avantages les situations souvent très précaires des bénéficiaires de nos services et que soit maintenu le lien avec chaque personne.

Quelques jours auront suffi, dès l'annonce du confinement strict du 11 mars, pour organiser le télétravail, notamment pour les Assistantes Sociales et les CPI du PLIE dont les pratiques d'accompagnement individuel renforcé n'avaient jamais conduit à envisager l'accompagnement « distancier ».

Néanmoins, l'accompagnement à distance a ses limites, aussi, à la faveur de la levée du confinement et dès lors que nous disposions de tous les équipements nécessaires avec la mise en œuvre d'un protocole sanitaire, l'accueil en présentiel a repris le 2 juin, et à partir de juillet nous avons relancé les séances collectives avec un effectif limité à 5 participants.

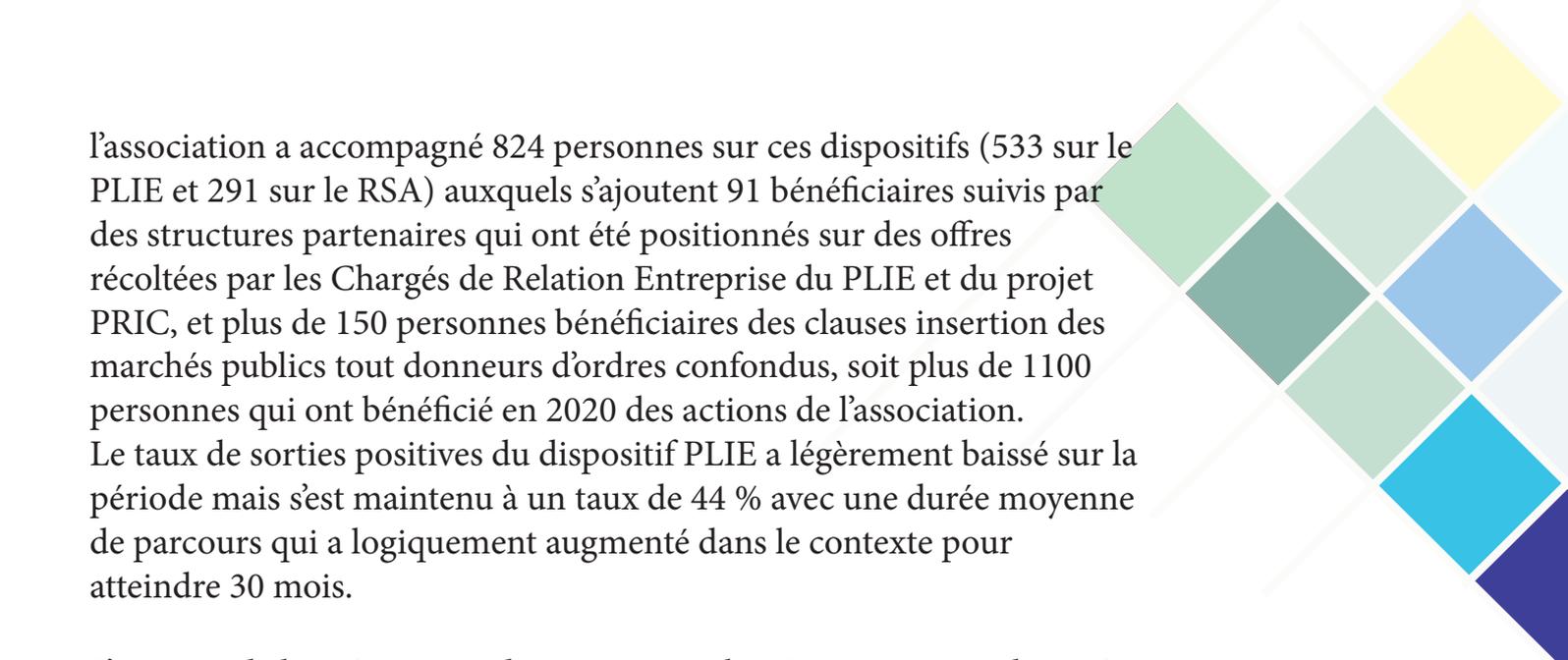
Je tiens à souligner l'engagement exceptionnel des participantes à la session de formation

«Aide-soignante» dont le cursus a démarré fin 2019 et dont les périodes de mise en situation professionnelle en EHPAD ont débuté en février/mars et se sont poursuivies jusqu'en mai 2020, ainsi que le soutien sans faille que leur ont apporté les CPI qui les accompagnent et Mickaël THEOPHILE qui a supervisé et coordonné l'action.

On imagine assez mal combien les conditions de stage ont pu être particulières, mais aussi riches et formatrices, nous laisserons donc le soin à deux participantes de vous apporter leur témoignage dans le cadre de la présentation du rapport d'activité.

L'accueil des participants sur nos dispositifs n'a repris qu'à partir du second semestre 2020, ce qui explique la baisse de 35 % des prescriptions sur l'accompagnement PLIE et RSA, néanmoins





l'association a accompagné 824 personnes sur ces dispositifs (533 sur le PLIE et 291 sur le RSA) auxquels s'ajoutent 91 bénéficiaires suivis par des structures partenaires qui ont été positionnés sur des offres récoltées par les Chargés de Relation Entreprise du PLIE et du projet PRIC, et plus de 150 personnes bénéficiaires des clauses insertion des marchés publics tout donneurs d'ordres confondus, soit plus de 1100 personnes qui ont bénéficié en 2020 des actions de l'association. Le taux de sorties positives du dispositif PLIE a légèrement baissé sur la période mais s'est maintenu à un taux de 44 % avec une durée moyenne de parcours qui a logiquement augmenté dans le contexte pour atteindre 30 mois.

S'agissant de la préparation du nouveau cycle FSE qui couvrira les années 2021 à 2027, l'Etat a demandé aux OI PLIE et CD d'indiquer au printemps 2021, le modèle d'architecture de

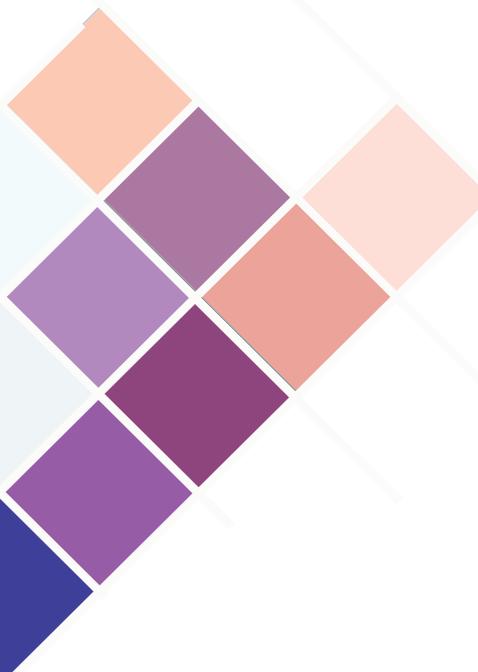
gestion FSE retenu sur leur département

Pour rappel, la Commission Européenne comme lors de la mise en œuvre du cycle 2014-2020, attend de l'État Français qu'il réduise le nombre d'OI sur le territoire national, cette démarche de réduction des OI, a conduit l'État à opter pour une organisation qui ne conserverait qu'un seul OI par département, option assouplie suite aux échanges entre le cabinet de la Ministre et le réseau national Alliance Villes Emploi qui a permis de maintenir la possibilité de la coexistence des deux OI PLIE et CD sur un même département.

Néanmoins le modèle « OI Commun PLIE/CD » est une option qui présente plusieurs avantages.

L'OI Commun PLIE-CD conduirait à n'avoir sur le Val de Marne qu'une seule convention de subvention globale commune aux deux dispositifs (PLIE et PADIE) ce qui pourrait permettre, compte tenu des réserves de contreparties que peut constituer le CD, une sécurisation des fonds FSE engagés et une ventilation plus souple des maquettes financières entre les membres de l'OI au bénéfice des actions et des publics.





En effet, le SFSE de la DRIEETS a déjà annoncé des changements substantiels pour le nouveau cycle 2021-2027 en Ile de France, la région étant selon les critères de la Communauté Européenne une région développée sur le plan socio-économique. En conséquence le taux d'intervention du FSE sera réduits à 40% au lieu de 50%, de plus, les montants de l'enveloppe FSE pour l'Ile de France risquent de connaître une légère diminution ou au mieux seront maintenu au niveau du cycle précédent.

C'est une très mauvaise nouvelle si on considère les données actualisées de l'INSEE qui font apparaître une nette augmentation des populations éligibles au FSE Inclusion dans le Val de Marne et compte tenu de l'élargissement des territoires des PLIE engagés au sein des EPT, Grand Paris Sud Est Avenir et Grand Orly Seine

Bièvre et de la volonté annoncée de l'EPT10 Paris Est Marne et Bois d'installer le dispositif sur son territoire dans le courant de ce cycle.

La DRIEETS nous a indiqué que les enveloppes départementales FSE ne feront l'objet d'aucune revalorisation en cours de cycle. Dans le contexte Val de Marnais, le Conseil Départemental étant défavorable à l'option d'un OI Commun, nous conserverons l'architecture actuelle, et nous devons prendre en compte l'élargissement des territoires des PLIE et la création d'un nouveau PLIE sur le département à enveloppe constante sans possibilité de revalorisation des crédits en cours de cycle.

Les PLIE seront donc engagés avec le CD94 dans une négociation avec la DRIEETS sur la répartition de l'enveloppe régionale puis avec le CD94 s'agissant de la répartition entre nos dispositifs. Des courriers signés du Président du CD et d'AMUPLIE 94 puis du Président du T12 GOSB et du président du T11 GPSEA au Préfet de Région font valoir la nécessité de prendre en compte sur des critères justes et adaptés à chaque département la répartition de l'enveloppe régionale dont nous ne connaissons pas le montant à ce jour.

Concernant le PRIC, la cellule d'animation du PLIE de Pôle Compétences Initiatives a mis en œuvre en septembre 2019 une action cofinancée par le Conseil Régional, portée par AMUPLIE94 sur un projet qui associe les trois PLIE du Val de Marne, l'organisme de formation Envergure, Culture du Cœur et deux entreprises qui interviennent en cofinancement du projet.

Ces entreprises sont des partenaires opérationnels du projet qui interviennent chacune sur un volet différent. VELOGIK, entreprise qui assure la maintenance des Veligo et des Velib, s'est engagé dans ce projet pour élaborer avec les PLIE et les partenaires de la formation professionnelle, un parcours de formation adapté aux nouveaux métiers du cycle dans la perspective de créer un « Campus des métiers du cycle avec l'INCM (Institut National du Cycle et du Motocycle)» afin de répondre aux besoins de compétences nouvelles et de développement de la filière.



GOJOB, entreprise d'intérim sans agences, entièrement digitalisée, intervient à la fois sur la méthodologie de placement à l'emploi dans le cadre des « parcours sans coutures » et la mise en œuvre d'outils digitaux de sourcing candidats afin de mobiliser au-delà de nos prescripteurs, les publics de nos territoires dit « invisibles » mais néanmoins en recherche d'emploi.

Bien entendu, la crise sanitaire a marqué un coup d'arrêt brutal à la dynamique du projet, les prévisionnels de recrutements de la filière cycle et la prospection d'offres et le placement de candidats ont été gelés plusieurs mois, les sessions de remobilisation et découverte métiers de Culture du Cœur ont toutes été annulées.

Les événements emploi du territoire ont également dû être annulés, nous avons néanmoins pu organiser le 29 septembre 2020 une Matinale Emploi sur le quartier du Mont Mesly, en lien avec l'expérimentation en cours du PRIJ sur ce quartier et le précieux concours d'Isabelle Guérin de GPSEA et l'appui de la ville de Créteil qui ont permis l'installation d'un Bus Impériale de GOJOB, un stand VELOGIK avec un atelier démonstration et un stand PLIE Mission Locale sur l'esplanade de la Médiathèque de Créteil. Plus d'une centaine de personnes y ont rencontré les Chargés de relations entreprise du projet ainsi que les professionnels du PLIE et de la Mission Locale afin d'intégrer l'action, bénéficier de l'activité de placement en emploi ou de la mise en œuvre d'un accompagnement individuel.

Cependant, le contexte perturbé de 2020 n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés dans la convention, laquelle arrivait à son terme le 31 décembre 2020.

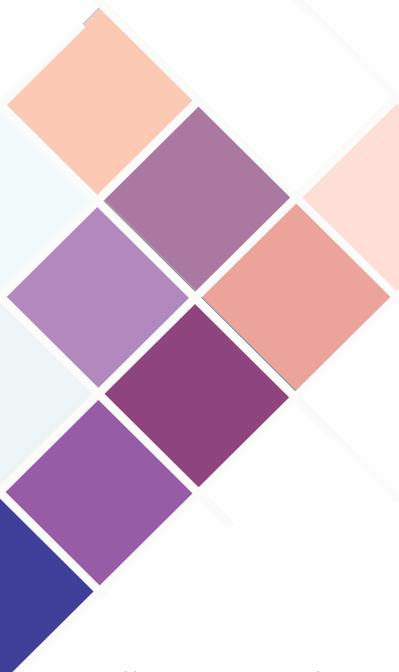
La problématique étant commune à la plupart des porteurs de projets, le Conseil Régional a proposé une extension de durée du projet en 2021 que nous avons prolongé par voie d'avenant au 30 juin 2021 pour être au plus près des objectifs poursuivis.

Le Conseil Départemental du Val de Marne en collaboration avec Pôle Emploi, a été retenu pour expérimenter la mise en œuvre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi qui a été officiellement installé le 22 septembre 2020 sur le territoire 7, lequel correspond au territoire de l'ex CAPCVM ainsi que Valenton et Villeneuve Saint Georges dans une perspective d'élargissement du dispositif à l'ensemble du département à l'issue de cette expérimentation.

En premier lieu nous nous félicitons du choix du CD de mener cette expérimentation sur notre territoire qui dispose déjà d'un maillage territorial et d'une dynamique partenariale entre les différents acteurs favorable à la mise en œuvre de cette expérimentation.

Le SPIE a vocation à renforcer les collaborations entre les différents acteurs de l'insertion sociale, professionnelle et de l'emploi pour mieux mutualiser l'interconnaissance et les compétences locales pour éviter les ruptures de parcours et renforcer les dynamiques partenariales.

L'organisation structurelle est composée de deux niveaux :



L'instance stratégique à laquelle participe les services déconcentrés de l'Etat, la Région, les EPT GPSEA et GOSB, le PLIE Pôle Compétences Initiatives, un représentant du CCAS et des représentants des allocataires du RSA.

L'instance stratégique intervient au niveau macro sur l'analyse des cohortes et des remontées de besoins, le suivi des activités de chacune des institutions et la mise en synergie des différentes actions.

Le second niveau, résolument opérationnel, s'appuie sur le CTIDS, qui pré existait et dont le fonctionnement a été revu pour renforcer l'interconnaissance entre les différents acteurs et dispositifs, analyser

collectivement les situations individuelles complexes pour éviter les ruptures de parcours et travailler sur les « sorties sans solutions ».

Une première séance de l'instance stratégique s'est réunie le 23 novembre durant laquelle le CD94 a présenté une nouvelle action de placement à l'emploi qui applique la méthode IOD et a conduit à l'organisation en janvier 2021 d'un groupe de travail sur la coordination des acteurs locaux en matière de relations entreprises afin d'éviter les sur-sollicitations et mieux coordonner les actions et missions conduites par chacun.

Sur le volet des Achats Socialement Responsables, malgré les perturbations de contexte, les chantiers de la SGP ont rapidement repris en avril 2020 et avec le renforcement des protocoles sanitaires, la situation a permis de considérablement renforcer l'activité confiée en sous traitance aux SIAE sur le nettoyage de cantonnement et le retour assez rapide en activité des publics bénéficiaires de la clause a permis de tenir les objectifs de réalisation.

A noter que nous entrons dans la dernière année du premier conventionnement de GPSEA avec la SGP qui arrive à terme en 2021 ainsi que le marché du Lot T2B dans le cadre duquel PCI accompagne le groupement EIFFAGE-RAZEL BEC depuis 2016.

Un nouveau marché lancé en 2020 prendra le relais pour la réalisation des quais et des gares pour lequel PCI, sous l'autorité de GPSEA, accompagnera le nouvel attributaire en veillant à conserver la même qualité de collaboration que celle que nous avons connue avec EIFFAGE-RAZEL BEC.

Concernant la Charte Achat Socialement Responsable de GPSEA et des villes du territoire, le contexte de cette année écoulée n'a pas permis de faire vivre et d'animer cette Charte comme nous l'avions prévu mais nous avons posé les jalons pour engager en 2021 la structuration de revues régulières de projets de marchés afin d'identifier les opérations pouvant faire l'objet de marchés réservés IAE et/ou handicap mais aussi des revues de projets de marchés avec clause d'exécution auxquelles participeraient les TPE-PME du territoire afin de faciliter la co-traitance entreprises



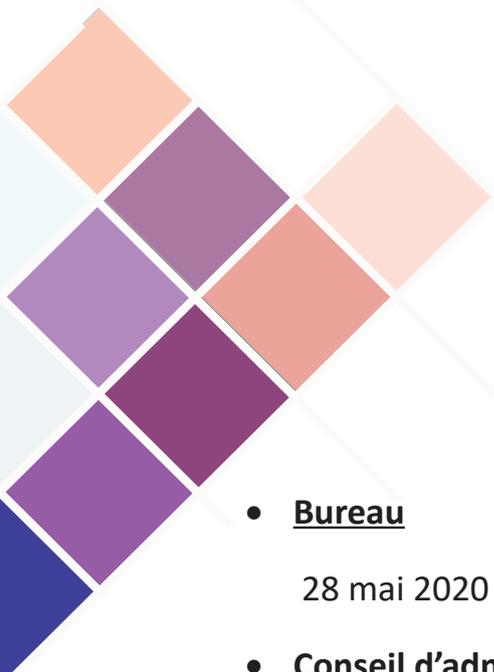
locales et acteurs de l'ESS pour conjuguer achat socialement responsable et appui au développement économique des entreprises locales.

Ce travail résolument qualitatif développé par PCI grâce à la volonté politique de GPSEA en matière d'achat socialement responsable a été valorisé dans le numéro 1 paru en septembre 2020 du journal de l'ANRU et en mai 2020, dans le cadre de la publication d'un guide qui recense les « 71 bonnes pratiques en matière de commande publique à l'échelle Européenne » réalisé par l'AEIDL - Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local.

Enfin, cette année a été marquée également par les élections municipales qui ont désigné de nouveaux élus dans nos instances. Je dois donc remercier les élus sortant qui ont été très engagés dans le suivi et le soutien de notre association et accueillir chaleureusement les nouveaux élus qui nous rejoignent et qui ont pu déjà s'investir dans nos instances depuis l'automne dernier. Je tiens également à remercier la ville de Créteil et GPSEA qui m'ont désigné comme personne qualifiée pour continuer à représenter les collectivités au sein de notre association bien que je ne sois plus élue, et au Conseil d'Administration de PCI qui m'a élue Présidente.

Je terminerais ce propos un peu trop long, veuillez m'en excuser, par nos remerciements pour le soutien financier de l'Etat dans le cadre du chômage partiel et de GPSEA dans le cadre des surcoûts liés à la crise sanitaire qui nous ont permis d'avoir un résultat en léger excédent en cette fin d'année 2020.

Et évidemment aussi exprimer mes vifs remerciements aux acteurs locaux partenaires et à notre équipe salariée pour leur engagement sans faille dans cette période difficile pour accompagner au mieux nos publics touchés également de plein fouet par cette crise sans précédent que nous avons vécu et dont, j'espère, nous voyons le bout.



VIE ASSOCIATIVE

- **Bureau**
28 mai 2020
- **Conseil d'administration :**
13 mars 2020
26 juin 2020
9 décembre 2020
- **Assemblée générale extraordinaire :**
13 mars 2020
25 septembre 2020
- **Assemblée générale ordinaire :**
14 octobre 2020

Outre le contexte général, l'année 2020 a été plus intense que de coutume en matière de vie associative, les statuts de l'association devant faire l'objet de modifications pour permettre la création d'un nouveau collège, le collège des partenaires associatifs, et la révision du nombre de membres par collèges afin d'intégrer ce 4ème collège ainsi que les nouvelles collectivités de GPSEA qui ont rejoint l'association.

Cette année 2020 a également été celle des élections municipales qui ont eu comme conséquence d'avoir de nouveaux élus désignés par leur commune puis par GPSEA afin de siéger dans nos instances. Nous les accueillons donc très chaleureusement et remercions les anciens élus qui nous ont accompagnés durant ces dernières années avec engagement et soutien.

La Présidente Danièle Cornet, fondatrice de l'association en 2001, n'a pas souhaité renouveler son mandat municipal en 2020 mais, à la demande des collectivités, elle continue son engagement afin de présider l'association PCI dans l'objectif d'avoir le temps nécessaire



pour pouvoir engager la transition vers une nouvelle présidence.

En effet, le dispositif PLIE, de par sa nature, et plus encore, la plateforme d'ingénierie territoriale d'insertion et d'emploi qu'est devenu PÔLE COMPETENCES INITIATIVES, ne peut-être dirigée que dans un binôme et une articulation très étroite entre la Direction et la Présidence tant les enjeux politiques et techniques sont intriqués et complexes.

N'agissant plus en qualité d'Elue au-delà du mois de juin 2020, mais en qualité de personne désignée par la ville de Créteil puis par GPSEA pour les représenter au sein des instances de PCI, il est proposé au Conseil d'Administration lors de la séance du 13 mars 2020 de modifier l'article 5.1 des statuts de l'association afin de lui permettre de représenter sa candidature lors du CA du 26 juin pour les prochaines élections du bureau de l'association, indépendamment de la perte de sa qualité d'Elue.

« Article 5 - 1 : assemblée générale, composition / collège des collectivités territoriales :

_ 9 représentants élus désignés par l'Etablissement Public Territorial T11 » (formulation initiale) Il est proposé de supprimer le terme « élus », Monsieur MBOUMBA propose de nommer GPSEA plutôt que simplement « l'EPT 11 », la modification retenue par le

Conseil d'Administration à proposer en Assemblée Générale Extraordinaire est :

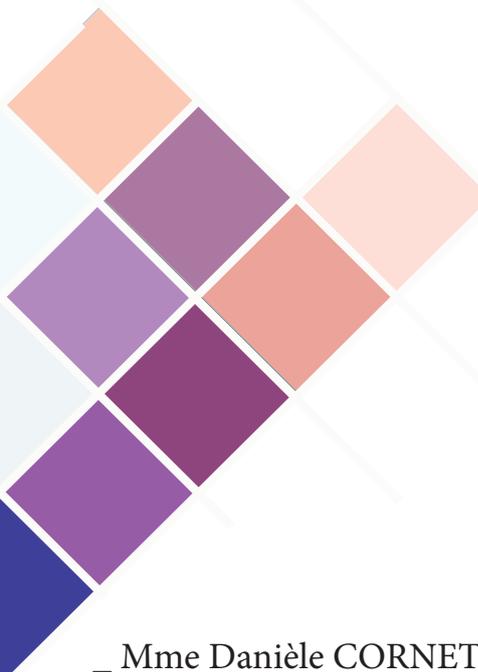
_ 9 représentants désignés par l'EPT11 Grand Paris Sud Est Avenir.

Modification adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés en CA et lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue immédiatement à la suite de la séance du Conseil d'Administration... dernière réunion de nos instances en présentiel dans les locaux de GPSEA!

Le 26 juin 2020, le Conseil d'Administration, s'est réuni pour la première fois en « visioconférence », en premier lieu attentif à la situation de l'association de ses salariés et des publics accompagnés dans cette période exceptionnelle et afin de préparer les prochaines instances associatives notamment le report de l'Assemblée Générale au 14 octobre 2020, conformément aux mesures exceptionnelles de report mise en œuvre par l'État pour différer la période légale d'arrêt des comptes mais aussi préparer le renouvellement des membres de l'association à l'issue des désignations des Elus-es des nouvelles équipes municipales et du Conseil de Territoire de GPSEA consécutives aux récentes élections.

Lors de ce CA, le Conseil a validé l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire

le 25 septembre pour soumettre au vote les statuts révisés en CA permettant l'élargissement du dispositif PLIE consécutif à la création de GPSEA pour les villes de Chennevières et de Sucy en Brie afin de les intégrer à la gouvernance de l'association, modifier la composition des collèges afin de maintenir un équilibre entre les différents collèges délibératifs et permettre, avec la création d'un nouveau collège délibératif des partenaires associatifs, la candidature de la Mission Locale à la fonction de Trésorier suite à la démission du RIAE de sa qualité de membre.



Ces propositions ont été adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés lors de l'AGE du 25 septembre 2020 ainsi qu'une modification des statuts (article 5) permettant à la présidence en cas de besoin de réunir les instances par voie dématérialisée et la retransmission continue et simultanée des délibérations ainsi que l'organisation du vote à distance. Lors du CA du 9 décembre un appel à candidature a été lancé pour renouveler les membres du Bureau, et ont été élus à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- _ Mme Danièle CORNET Présidente
- _ Mr Luc MBOUMBA Vice-Président
- _ Mr Akli MELLOULI Vice-président
- _ Mr Frédéric SENE Trésorier
- _ Mme Catherine HESEL Secrétaire

Le Conseil a également procédé à la désignation des deux élus représentant PCI au sein de l'association AMUPLIE94 (Organisme intermédiaire de gestion du FSE des PLIE du 94).

La gestion du FSE est mutualisée entre les trois PLIE du Val de Marne dans le cadre d'un Organisme Intermédiaire sous forme associative, AMUPLIE94, dont les PLIE doivent désigner deux représentants issus de leur gouvernance pour les représenter au sein des instances d'AMUPLIE94.

Ont été désignés à l'unanimité des membres présents ou représentés, pour siéger au sein du conseil d'administration d'AMUPLIE94
Madame Danièle CORNET et Monsieur Luc MBOUMBA.

Le personnel

L'association a connu deux départs en 2020.

Une Facilitatrice Clause Insertion, Me Gloria NTONTA qui a intégré la structure le 2 janvier 2020 a démissionné en décembre 2020.

Le Chargé de Relations Entreprises qui avait intégré la structure en janvier 2016 a quitté l'association le 31 décembre 2019 pour s'installer en région Atlantique suite à la mutation de son épouse, les conditions sanitaires n'ont pas permis le remplacement du poste durant le premier semestre 2020, la candidate retenue, Me Guy-Annie ROSELE a pris ses fonctions le 22 juin 2020.

L'association n'a pas été en mesure d'accueillir de stagiaires en 2020.



ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Accompagnement :

*Dispositif PLIE (Plan Local pour l'insertion et l'Emploi)

Le PLIE est un outil territorial qui émerge d'une volonté politique locale, partagée par différents acteurs (communes, regroupement de communes, départements, régions, Etat). L'ambition est de proposer un accompagnement renforcé au public éloigné de l'emploi pour une insertion durable.

Le dispositif PLIE sur le territoire du Grand Paris Sud Est Avenir est porté par l'association Pôle compétences Initiatives. Le cœur d'activité de ce dispositif est l'accompagnement des publics. La particularité du PLIE du GPSEA est qu'il est interconnecté avec les autres volets d'activités de Pôle Compétences Initiatives (cf. schéma de présentation). Ce dispositif contribue à répondre de manière concertée à l'axe 3 du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion » du Fond Social Européen.



- Qui peut bénéficier du dispositif PLIE :

Critère d'âge :

Plus de 25 ans (pour le volet accompagnement)

Critère géographique :

Personnes résidents sur le territoire Grand Paris Sud Est Avenir

Critères administratifs :

- Bénéficiaires de minimas sociaux
 - Demandeurs d'emploi de longue durée
 - Demandeurs d'emploi en Quartiers Prioritaires
 - Travailleurs handicapés
 - Personne en difficulté d'insertion nécessitant un accompagnement renforcé
 - Séniors rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle



•Les coordonnateurs de parcours d'insertion:

Ils ont pour mission d'accueillir la personne orientée et de faire une évaluation partagée et systémique en prenant notamment en compte les paramètres sociaux, médicaux, familiaux et professionnels, dans une perspective de co-construire les étapes de parcours.



Comment se déroule l'accompagnement PLIE :

La phase d'accueil :

Elle dure entre 1 et 3 mois en moyenne. Trois ou quatre entretiens sont nécessaires afin de déterminer si la personne peut et souhaite être intégrée dans le dispositif PLIE.

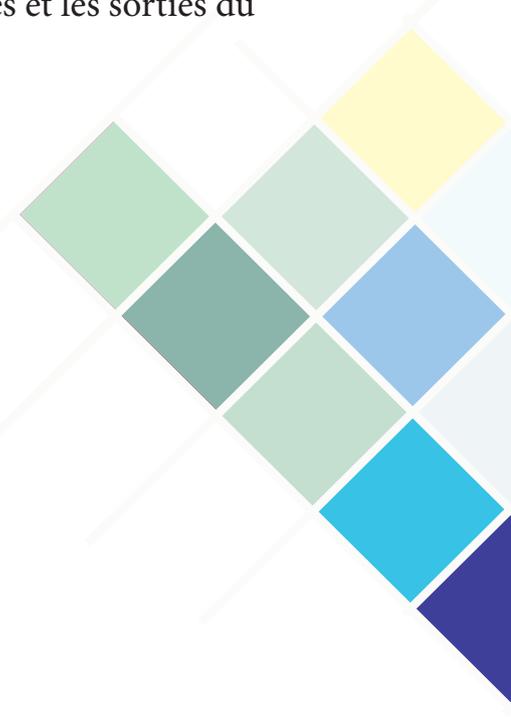
Il s'agit durant cette phase de co-construire les étapes de parcours d'insertion.

La commission des gestions des entrées et des sorties :

Une fois par mois une commission permet de statuer sur les entrées et les sorties du dispositif PLIE (CIGES)

Intégration dans le dispositif :

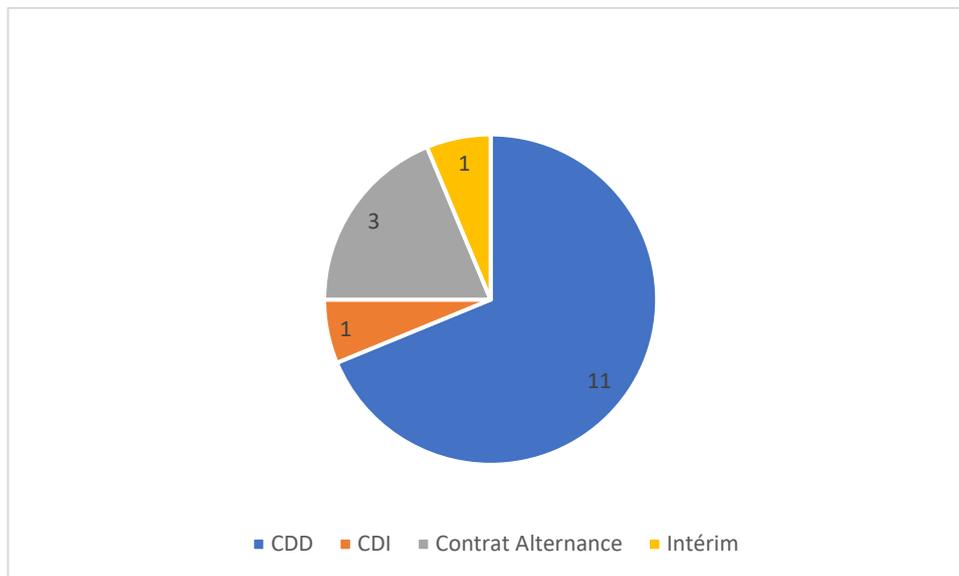
Une fois la personne intégrée dans le dispositif PLIE et après la signature d'un contrat d'engagement, les différentes étapes prévues dans le parcours prévisionnel peuvent débuter. Le CPI oriente alors le participant suivant ses besoins (formation, remobilisation, emploi de parcours...). L'objectif est de permettre une sortie positive, c'est à dire une insertion sur un emploi stable (CDD de plus de 6 mois ou CDI) ou une formation longue.



Résultats en termes d'accompagnement sur l'année 2020 :

Fin 2020, 9 coordonnateurs de parcours d'insertion ont été mis à disposition du public sur le territoire :

- 3 coordonnateurs de parcours d'insertion pour Créteil
- 1 coordonnatrice de parcours d'insertion pour Alfortville
- 1 coordonnateur de parcours d'insertion pour Limeil-Brévannes
- 2 coordonnateurs de parcours d'insertion pour Bonneuil-sur-Marne
- 1 coordonnatrice de parcours d'insertion pour Sucy-en-Brie
- 1 coordonnatrice de parcours d'insertion pour Chennevières-sur-Marne



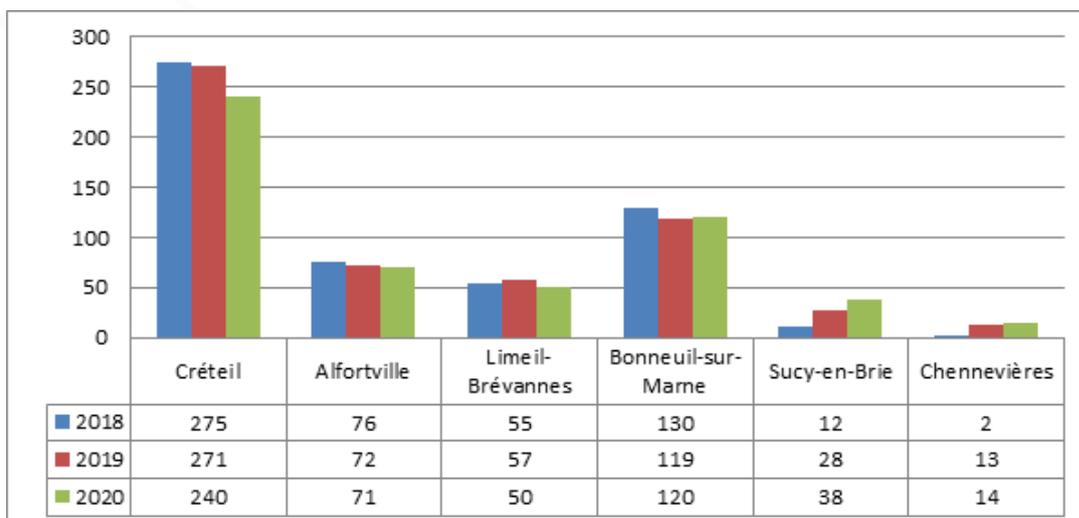
Cet effectif de référents a permis l'accompagnement de 533 personnes pour l'année 2020 :

- 99 personnes entrées sur le PLIE sur l'année.
- 149 sorties dont 66 sorties positives soit 44% des sorties

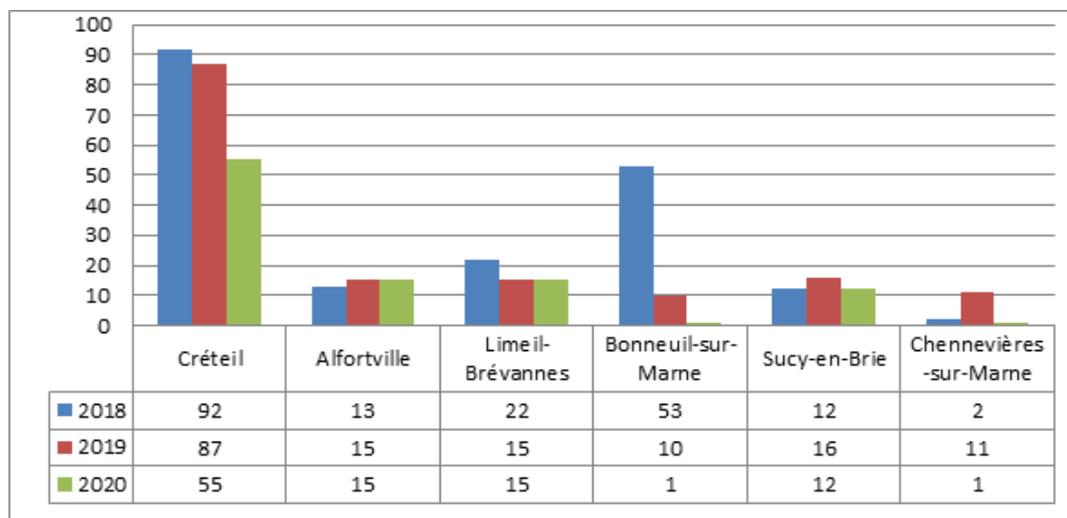
Effectifs 2018 à 2020

En 2019 et 2020, une collaboration sans conventionnement a été mise en place avec la ville de Chennevières-sur-Marne. Le poste de CPI ainsi que les usagers accueillis avec un accompagnement renforcé sont donc valorisés.

Effectifs 2018 à 2020

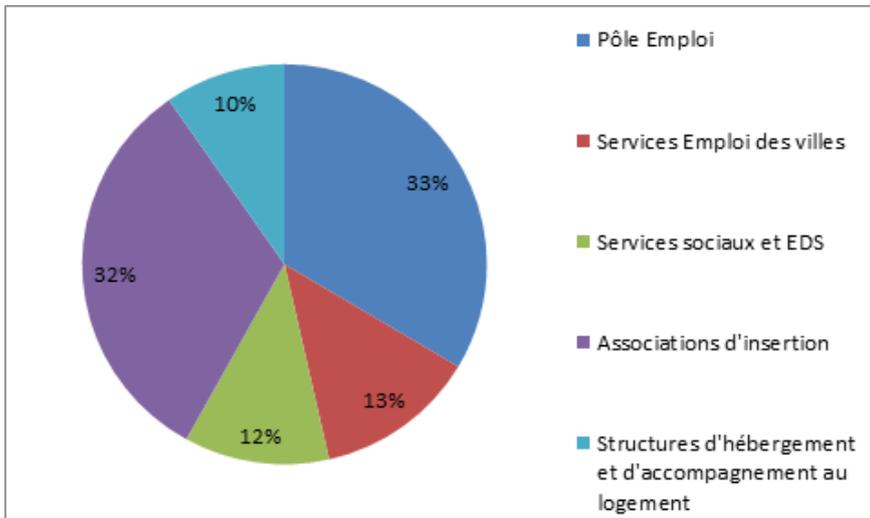


Zoom sur les entrées 2018 à 2020



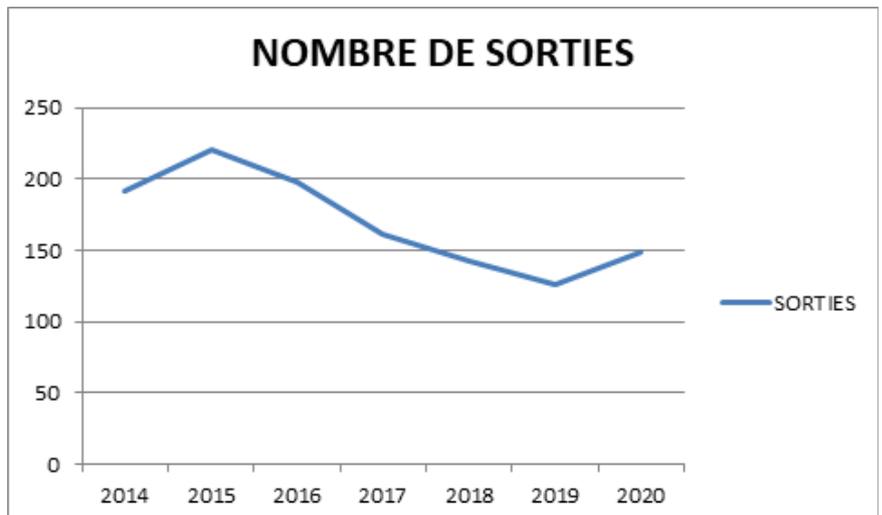
Du fait du contexte, le nombre d'entrées sur 2020 a diminué de 36%. L'organisation en distanciel sur certaines communes durant cette période a fortement impacté les possibilités d'accueillir de nouvelles orientations sur le dispositif.

Prescripteurs 2020



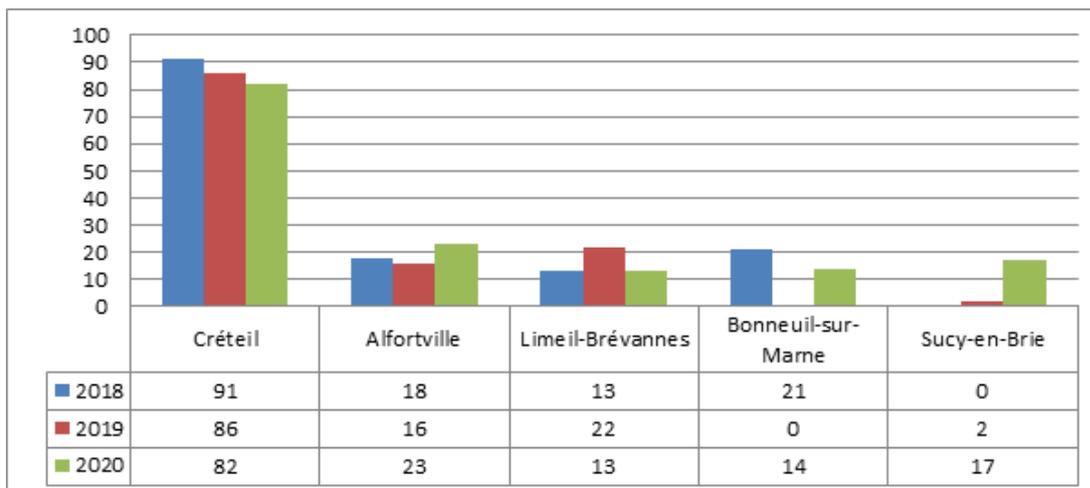
155 personnes ont été orientées en 2020, soit une diminution de 34% par rapport à 2019. Les principaux prescripteurs sont le Pôle Emploi (33%) et les associations d'insertion du territoire (32%) telles que l'association Pôle Compétences Initiatives sur Alfortville (66% des orientations sur Alfortville), le MRS94 sur Créteil (15% des orientations sur Créteil).

Les 2/3 des orientations ont été faites durant le 2nd semestre 2020.



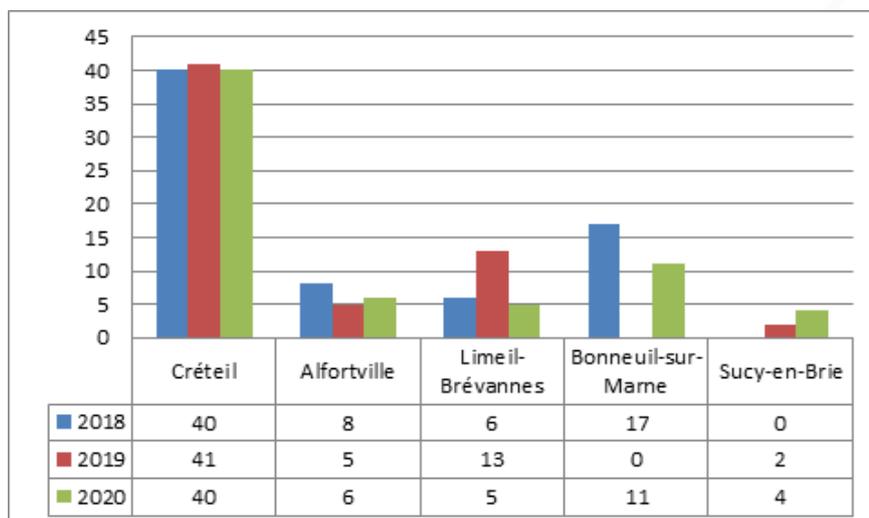
Le nombre de sorties annuel a assez fortement varié entre 2014 et 2020 avec une diminution constante entre 2015 et 2019 (de 220 sorties en 2015 à 126 en 2019). Ces variations sont liées aux vacances ponctuelles de postes de CPI sur les villes de Bonneuil-sur-Marne et Alfortville. Les suivis ont durant ces périodes annuels été mis « en veille ».

Zoom sur les sorties 2018-2020



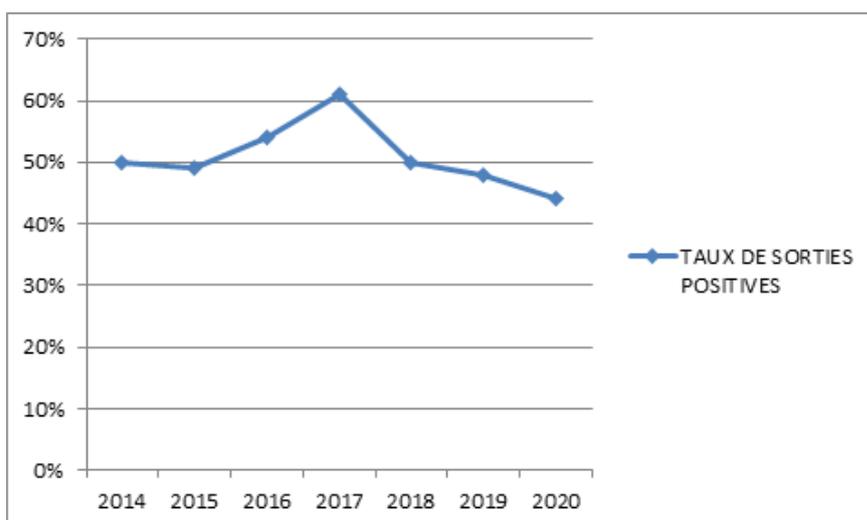
Le nombre de sorties est en hausse de 18% avec 149 sorties enregistrées en 2020. Cette hausse est liée à la reprise d'un ETP de CPI sur la ville de Bonneuil-sur-Marne et à la fin de parcours des participants entrés sur le dispositif PLIE sur la ville de Sucy-en-Brie en 2018 lors du début de conventionnement sur cette ville.

Graphique des sorties positives par villes entre 2018-2020



Sur Créteil et Alfortville, le nombre de sorties positives reste stable sur les 3 années. Les variations les plus notables sont sur les villes de Limeil-Brévannes et Bonneuil-sur-Marne qui sur l'année 2020 voient leur nombre de sorties positives s'approcher de la moyenne de ces 6 dernières années.

Le taux de sorties positives est sur l'année 2020 de 44% malgré une légère augmentation de l'effectif de sorties positives par rapport à l'année 2019.



Le taux de sorties positives moyen sur ces 7 dernières années est de 51% avec globalement de faibles variations.

Zoom sur les secteurs d'activité des sorties positives

	Propreté	Sanitaire et Social (y compris Education Nationale) A	Administratif	Transport et Logistique	Sécurité	Petite Enfance	Service à la Personne B	Bâtiment	Restauration	Autres	TOTAL
CDI 4	2	5	4	2	3	2	3	4	4		33
CDD + 6 mois 7	9	3	0	2	1	0	0	0	3		25
Intérim	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
Formation	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
Création d'entreprise	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
TOTAL	11	1	8	5	4	5	2	8	4	8	66

Les sorties en CDI représentent 50% des sorties positives. Les secteurs de la propreté et du sanitaire et social arrive en tête des emplois occupés par les participants PLIE en sortie positive et représente près d' 1/3 des sorties positives. Il s'agit principalement d'activité d'accompagnement d'enfants en situation d'handicap au sein d'établissements scolaires de l'Education Nationale. Les secteurs Administratif et Bâtiment arrivent en 2ème position. Il s'agit là d'emplois de d'agent d'accueil et de secrétariat pour l'administratif et dans le second œuvre pour le bâtiment.

Sorties Autres

Un tiers des sorties Autres est lié à des abandons de parcours pour des participants ayant en moyenne été accompagnés durant 24 mois. Les difficultés de santé et familiales qui amènent à une réorientation vers les acteurs ad hoc représentent 20% des sorties Autres. Enfin, les déménagements et les accès à l'emploi sur des temps partiels inférieurs à un mi-temps, représentent 26% des sorties autres. La répartition de ces sorties d'accompagnement sont sensiblement les mêmes sur ces 3 dernières années.

Caractéristiques du public accompagné

Le public féminin représente 62% des personnes accompagnées. Cette part est particulièrement importante sur les villes de Limeil-Brévannes (76%), Sucy-en-Brie (68%) et Bonneuil-sur-Marne (67%).

Autres caractéristiques des publics accompagnés sur l'année 2020 :

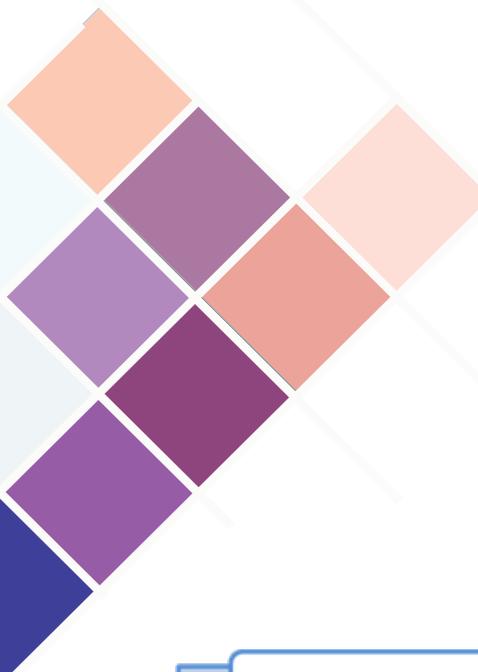
- 45% des participants à l'entrée sur le PLIE sont allocataires du rSa
- 13% des participants ont 55 ans et plus
- 6% ont une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé
- 55% des participants sont demandeurs d'emploi de longue durée
- L'âge moyen est de 42 ans

Durée des parcours

Au 31 décembre 2020, la durée moyenne des parcours des personnes en cours d'accompagnement ou sorties du PLIE est de 26 mois contre 22 mois en 2019.

La durée moyenne des parcours des personnes sorties du PLIE durant l'année est de 27 mois :

- 25 mois pour les sorties « Autres »
- 30 mois pour les sorties « Positives »



Revenu de Solidarité Active

Public du RSA :

Sur la ville d'Alfortville, l'association Pôle Compétences Initiatives accompagne les allocataires rSa isolés répondant à l'obligation d'insertion et nécessitant un accompagnement social.

Rappel des critères d'attribution :

Critères d'age

- Avoir plus de 25 ans
- Avoir moins de 25 ans et justifier d'une activité d'au moins 2 ans à temps plein (3214 heures)

Critère géographique

- Avoir une domiciliation sur Alfortville

Critères administratifs et de ressources

- Calcul sur l'ensemble des ressources du foyer

La convention entre département du Val de Marne et l'organisme Pôle compétences initiatives :

Réalisation d'accompagnements au titre de la Référence Unique Sociale (RUS): est un accompagnement en faveur de l'allocataire rSa non inscrit au Pôle Emploi.

L'accompagnement social mis en œuvre par le référent unique auprès de l'allocataire du RSA relève d'une démarche contractualisée, répondant à une logique de « droits et devoirs ».

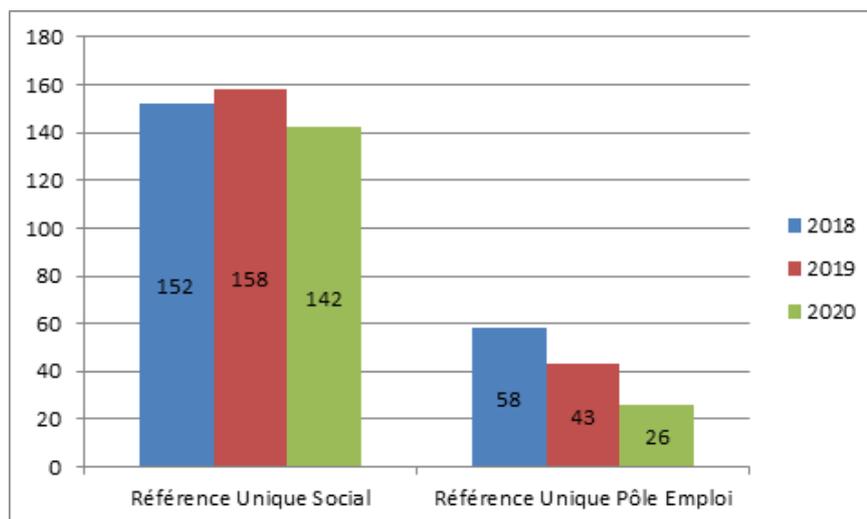
Réalisation d'accompagnements au titre de l'appui social complémentaire à la référence unique Pôle Emploi. Cet accompagnement concerne les allocataires inscrits au Pôle Emploi. Deux assistantes sociales pour un objectif de 200 allocataires rSa accompagnés par an à travers la co-signature d'un Contrat d'Insertion.

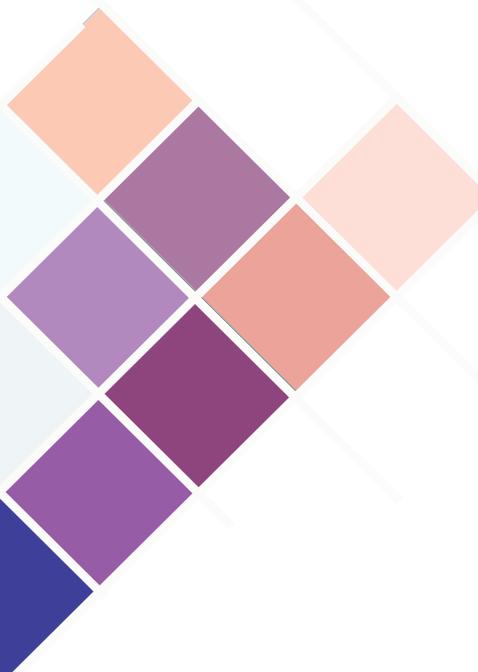


Bilan chiffré de l'accompagnement social:

- o Nombre de personnes accompagnées : 291
- o Femmes : 38%
- o Hommes : 62%
- o Moyenne d'âge des personnes accompagnées : 55 ans
- o Age médian des personnes accompagnées : 57 ans
- o Nombre de contrats signés sur l'année: 168
- o 142 dans le cadre d'une référence unique sociale
- o 26 dans le cadre d'une référence unique Pôle Emploi
- o Nombre de personnes en sortie de l'accompagnement : 68
- o Retraites : 21
- o Accès à l'emploi : 11
- o Déménagement : 9
- o Allocation Adulte Handicapé : 3
- o Sans nouvelles : 19
- o Changement de situation familiale : 5

Contractualisation entre 2018 et 2020





Principales difficultés des allocataires accompagnés :

Principales difficultés des allocataires accompagnés :

Les principales difficultés sociales rencontrées par les allocataires sont :

- Santé
- Accès aux droits (CNAV, CAF)
- Logement / Hébergement

Le contexte sanitaire a accentué certaines difficultés. L'association a fait face à une augmentation des demandes d'aides alimentaires, des situations d'isolement, au manque d'équipement informatique et/ou sa maîtrise, à des répercussions sur la santé mentale de certains allocataires. Paradoxalement, le contexte sanitaire a eu l'effet indirect de solutionner des situations précaires relatif à l'hébergement avec l'ouverture d'un grand nombre de places en centre d'hébergement d'urgence.

Implication territoriale

Les liens avec le département, l'Espace Départemental des Solidarités, et les acteurs de la ville d'Alfortville sont étroits. L'association a notamment participé début 2020 au réseau d'aide aux victimes de violences conjugales, au CTIDS, aux commissions de l'Épicerie solidaire de la ville et du bailleur Logial.

Dans le contexte sanitaire de l'année 2020, l'association a maintenu l'accueil du public hormis durant la première période de confinement. Le lien téléphonique s'est maintenu avec les usagers ainsi qu'avec les partenaires du territoire (CCAS et Département) afin notamment de faire face aux situations de précarité les plus urgentes (aide alimentaire principalement). Ainsi, durant cette première période de confinement plus de 30 soutiens directs ont été apportés aux allocataires du RSA.



EMPLOI

Relation entreprise

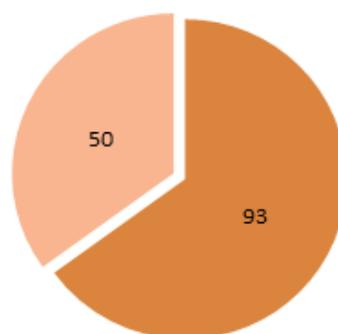
La relation avec les entreprises représente un enjeu majeur pour le PLIE. Elle permet d'inscrire les participants dans un parcours de retour à l'emploi et, en amont, pour toutes les étapes qui vont leur permettre de travailler leur projet professionnel mais aussi de

valoriser et développer leurs compétences.

Chiffres clés 2020 :

- 23 entreprises ont été accompagnés pour répondre à leurs besoins de recrutement ;
- 33 offres ont été récoltées et diffusées par la chargée de relations des entreprises

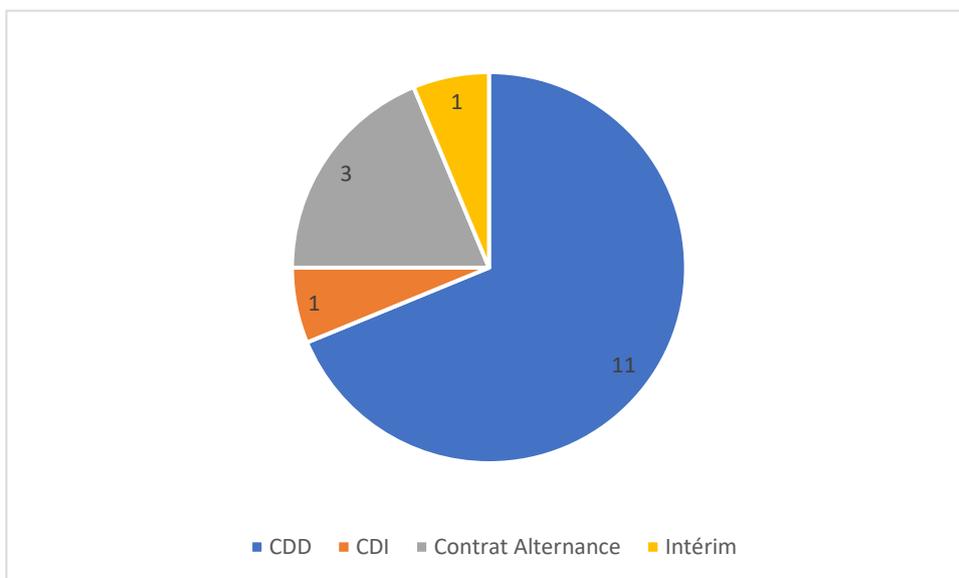
- 143 candidats ont été bénéficiaires de la Relation Entreprises incluant le placement à l'emploi. Cela représente :
 - 52 bénéficiaires du PLIE
 - 91 bénéficiaires des structures partenaires
 - o 58 candidats orientés par la Mission locale ;
 - o 26 candidats orientés par GOJOB ;
 - o 4 candidats orientés par des SIAE ;
 - o 3 candidats orientés par des services divers (service emploi des villes, associations, etc....)



■ Hommes ■ Femmes

La relation entreprise a permis le recrutement de 16 candidats.

Typologie des contrats de travail



RENCONTRES PARTENAIRES

Dans l'activité de la relation entreprise, nous avons organisé des rencontres avec nos différents partenaires avec pour objectif de consolider les liens existants et/ou créer de nouveaux liens avec les réseaux d'entreprises.

Ces temps d'échanges ont permis une meilleure identification de l'offre de service de Pôle Compétences Initiatives auprès des acteurs économiques.

Rencontre avec les chambres consulaires

- Chambre de Commerce et de l'Industrie du Val de Marne
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne

RENCONTRES PARTENAIRES

Dans l'activité de la relation entreprise, nous avons organisé des rencontres avec nos différents partenaires avec pour objectif de consolider les liens existants et/ou créer de nouveaux liens avec les réseaux d'entreprises.

Ces temps d'échanges ont permis une meilleure identification de l'offre de service de Pôle Compétences Initiatives auprès des acteurs économiques.

Rencontre avec les chambres consulaires

- Chambre de Commerce et de l'Industrie du Val de Marne
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne

Rencontre avec les Clubs et réseau d'entreprise du Val de Marne

- Club d'entrepreneur de Sucy
- Cap Bonneuil

Rencontre avec les partenaires emploi

- GPSEA Service Développement économique de la ville
- Maison de l'emploi et de l'entreprise de Sucy-en-Brie
- Pole -Emploi de Créteil - Services relations entreprises
- Mission Locale de la Plaine Centrale du Val de Marne - Service Emploi
- Service emploi de la ville Limeil-Brévannes
- PEP's Services

Rencontre avec les entreprises du territoire

- RATP
- Vélogik

Focus sur le Club d'entrepreneur de SUCY

Notre rencontre avec le Club d'entrepreneur de SUCY, a permis l'accompagnement de l'entreprise Signalétik Diffusion dans son projet de recrutement, soit deux offres en CDD pour lesquels 16 candidats se sont présentés.



EVENEMENT EMPLOI

L'activité de la Relation Entreprise s'est aussi engagée sur des événements emploi du territoire :

Matinale Emploi du 29/09

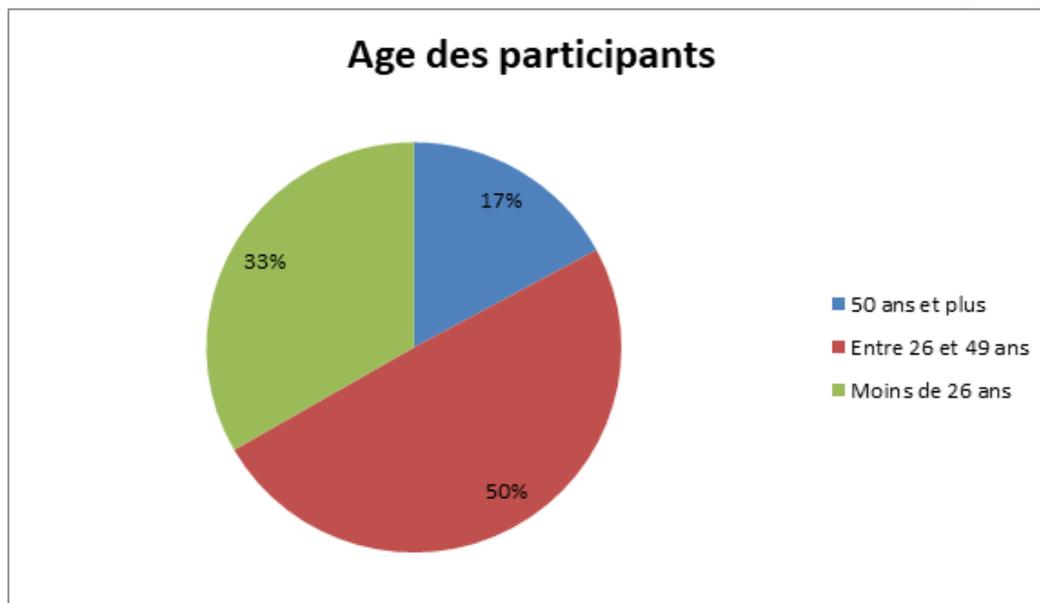
Nous avons participé au matinal emploi du 29/09/2020, organisée dans le cadre du projet Modes d'Emploi (Programme Régional d'Investissement dans les Compétences). Différents acteurs se sont mobilisés pour l'organisation de cet événement au sein du Quartier Prioritaire du Mont Mesly à Créteil (ville de Créteil, GPSEA, Gojob, Mission Locale, Vélogik, Pôle Emploi, association d'insertion, PRIJ, ...)

Les objectifs de cette demi-journée :

- Aider les personnes sans formation et les chômeurs longues durées à reprendre leur parcours vers l'emploi avec des professionnels de l'insertion et de l'emploi, et des offres d'emploi disponibles.
 - Proposer des offres d'emploi en direct avec notre partenaire entreprise, notamment l'acteur de la maintenance cycle Velogik (stand de recrutement sur place) et l'entreprise de logistique STEF.
 - Mettre en avant les acteurs du territoire qui agissent pour l'emploi
- 

Quelques chiffres

- 111 personnes étaient présentes sur l'évènement



Secteurs demandés

Les principaux secteurs demandés durant cet événement par les participants :

- Tertiaire
- Logistique & manutention
- Commerce Vente

Liste des entreprises et partenaires qui nous ont sollicités pour leurs recrutements

- **Stef logistique**
- **Espérance Plus**
- **One Time**
- **Carrefour City**
- **Signalétik Diffusion**
- **Groupe Eissi**
- **Universal Paysage**
- **ASG**
- **Partnair**
- **Mission locale**
- **Danem**

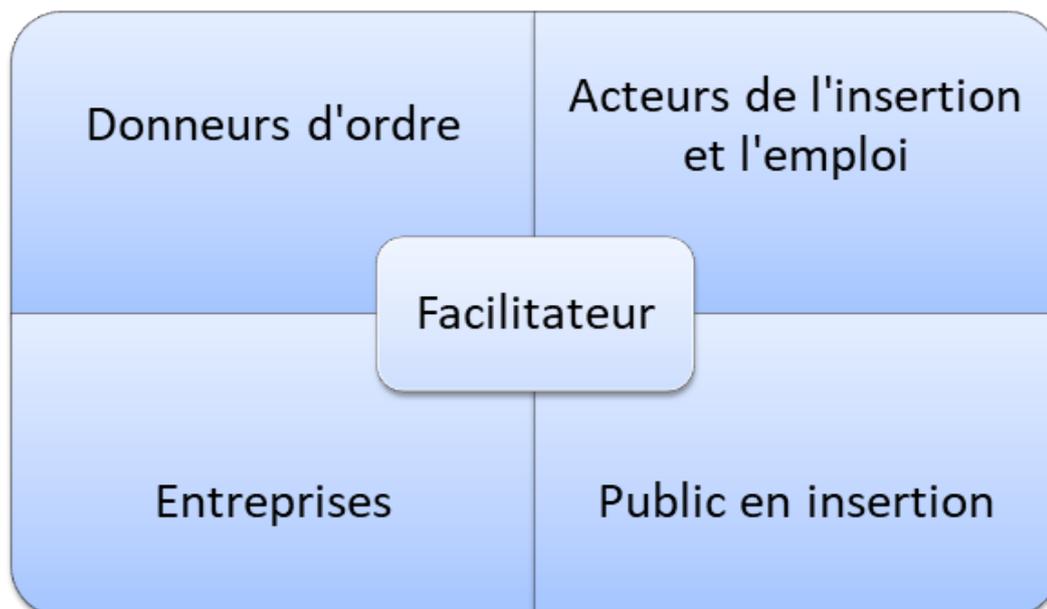
- **Age d'or services (GPSEA)**
- **Atoutek**
- **CIDDF Val de marne**
- **Merci +**
- **MJC Ribérioux (GPSEA)**
- **GPSEA**
- **Pro-emploi intérim**
- **Randstad**
- **D'FACTO**
- **Randstad**
- **Ville de Créteil**
- **Département du Val de Marne**

Les clauses d'insertion

Les clauses sociales d'insertion sont un dispositif juridique permettant d'intégrer des considérations liées à la lutte contre le chômage et les exclusions dans les appels d'offres publics. Elles favorisent de fait l'accès des structures d'insertion par l'activité économique à la commande publique. L'association Pôle Compétences Initiatives intervient sur ce champ de compétences depuis 2008, année des premières opérations dans le cadre de la rénovation urbaine sur le territoire anciennement désigné Plaine Centrale.

Le facilitateur joue le rôle d'interface entre les différents acteurs de la clause d'insertion :

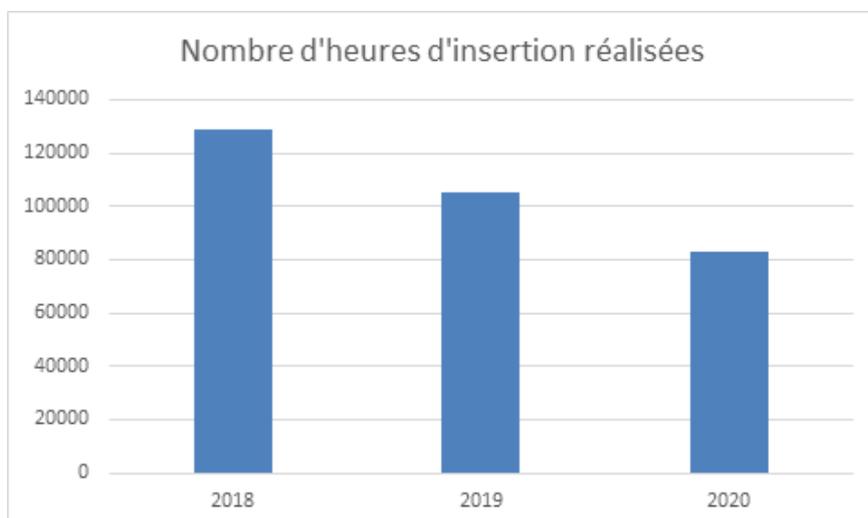
- . Il accompagne les donneurs d'ordre en amont du lancement des marchés (conseil sur la rédaction, choix des modalités, sourcing des SIAE et structures du Handicap) ;
- . Il aide les entreprises dans leur recrutement et le choix des candidats,
- . il informe les acteurs pour l'insertion et l'emploi des opportunités d'emploi sur le territoire apportées par les clauses d'insertion
- . il positionne les publics les plus éloignés de l'emploi en lien avec les référents emploi et favorise les continuités de parcours via les différentes opérations sur son territoire



Les clauses d'insertion

Les chiffres clefs de l'année 2020 :

- 165 contrats de travail ont été proposés dans le cadre des clauses d'insertion
- 159 participants sont concernés (*un participant peut avoir eu plusieurs contrats de travail)
- 82 667 heures d'insertion ont été réalisées
- 16 opérations suivies
- La part de femmes bénéficiaires des clauses est de 24.5%

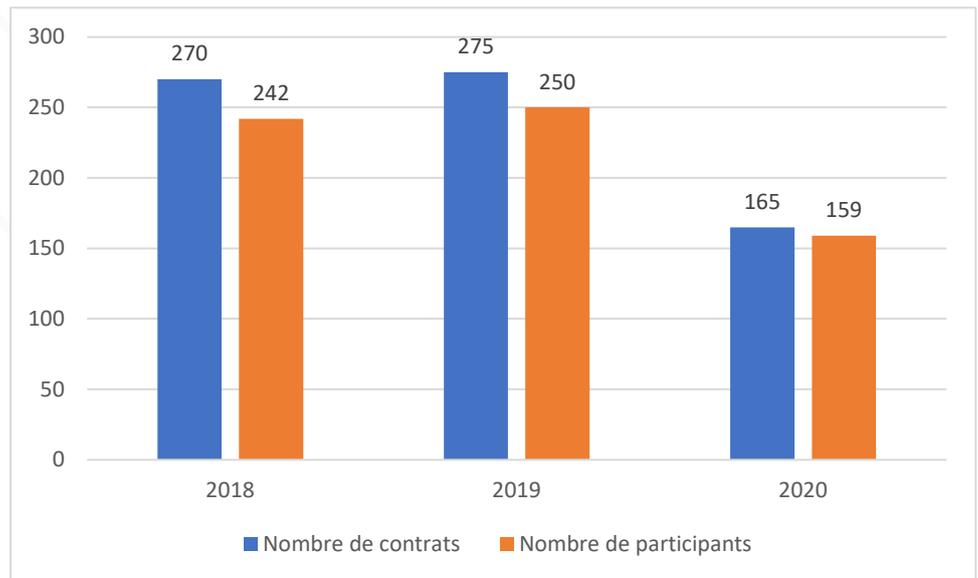


Compte tenu de la situation sanitaire en 2020, le nombre d'heures d'insertion réalisées a diminué de 19% par rapport à 2019.

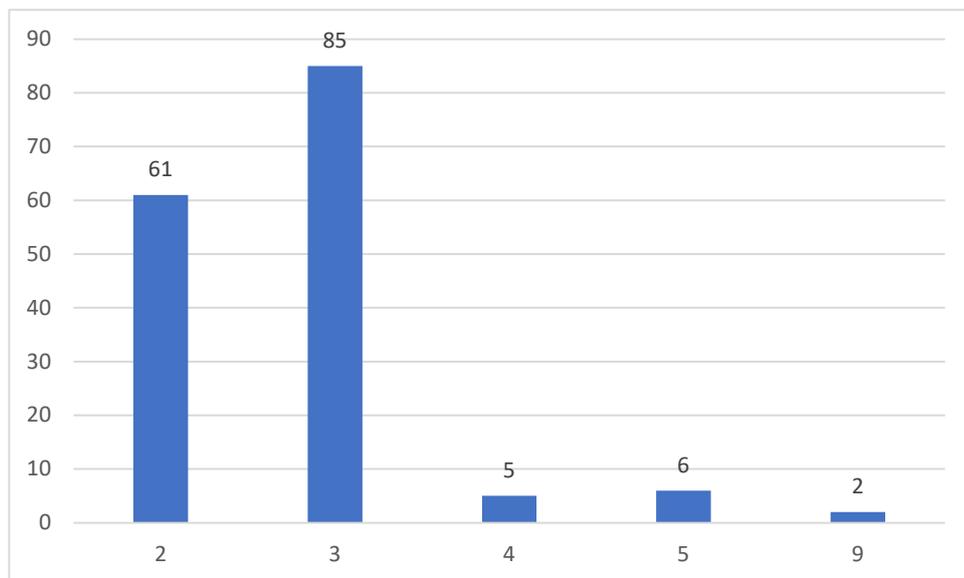
Toutefois on note une augmentation des marchés de services, notamment sur le nettoyage.

Caractéristiques des participants

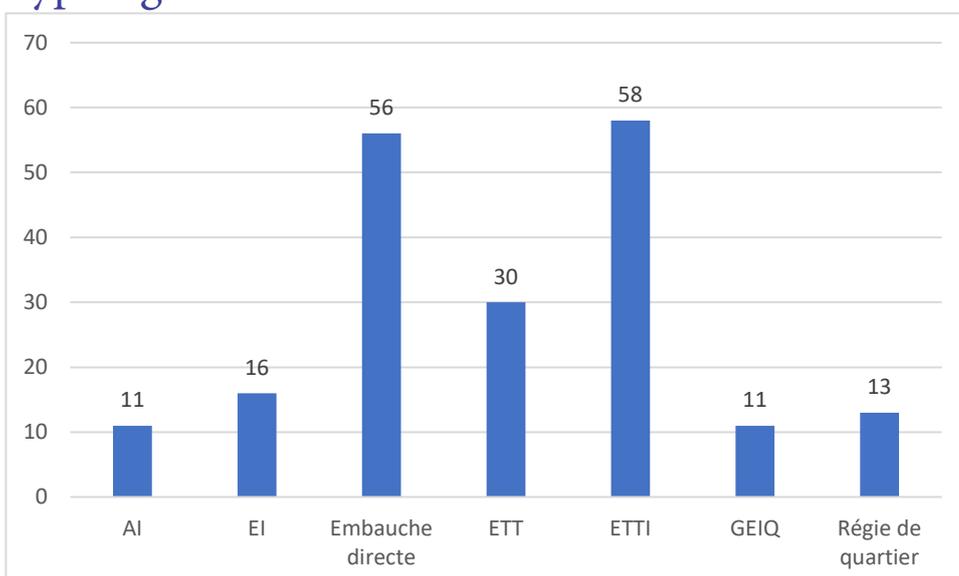
Evolution contrats et participants 2018/2020



Niveau de formation des bénéficiaires 2020



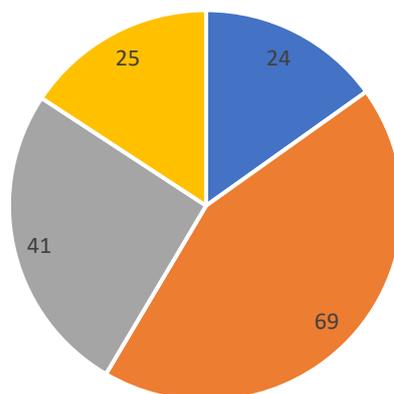
Typologie des contrats 2020



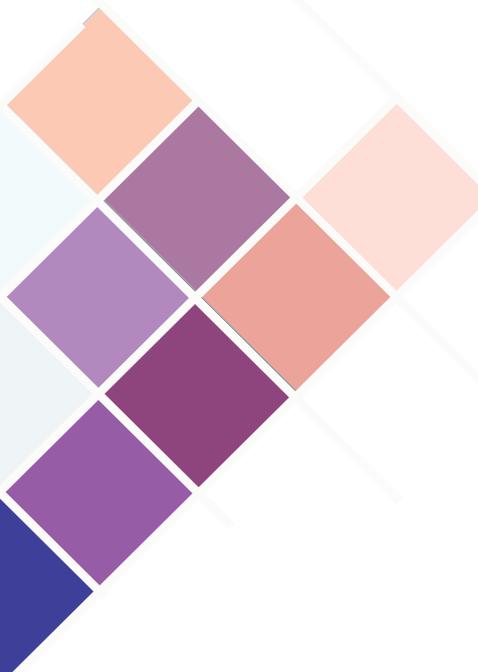
Sur l'année 2020, un certain nombre de chantiers ont donc été mis à l'arrêt mais très rapidement le chantier de la ligne 15 Sud a repris fin avril 2020 avec une forte demande sur des postes d'agents de nettoyage, ce qui explique l'augmentation du nombre de contrats via la Régie de Quartier de Créteil.

Maitre d'ouvrage	Opération clause
Societe Du Grand Paris L	ot T2B
Assistance Publique Hopitaux de Paris (APHP)	Prestation de restauration pour le personnel et les enfants du centre de loisirs du groupe hospitalier Henri Mondor-Albert Chenevier
Assistance Publique Hopitaux de Paris (APHP)	Prestation de nettoyage et entretien des locaux 2018/2022
Créteil Habitat/SEMIC D	émolition, rue du Commandant Joyen Boulard
Créteil Habitat Sémic R	éhabilitation Le Mansard
LOGIAL OPH	ANRU 2 - 542-6094004-31-0001-004 - Marché de réalisation pour réhabilitation 23 logements BUDAPEST
APES DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN	Nexity Foyer jeunes travailleurs
LOGIAL OPH	ANRU 2 - 542-6094004-31-0001-003 - Logial - Marché de construction 41 logements-rue de Toulon
LOGIAL OPH	2020 / Logial / Alfortville / Rénovation thermique en milieu occupé comportant 248 logements -Square Vaillant - Alfortville
SCCV ALFORTVILLE BAIGNADE	Anru 2 / 773-6094004-31-0002-001 / Logial / Construction d'un Ensemble Immobilier composé de 102 logements à Alfortville
Ville de Créteil	Prestations de nettoyage de l'Hôtel de Ville et des Bâtiments communaux
LOGIAL OPH	2020 /Logial / Alfortville - Marché de réhabilitation d'un plateau de bureaux en 4 logements
SNCF D	ossier dépayés
SMER LA TEGEVAL	Travaux de prise de possession et de valorisation des milieux naturels 2017-1706
SMER LA TEGEVAL	Avenue Descartes
SNCF G	C Marchés 2019/20

Age des bénéficiaires en 2020



■ 51 et plus ■ 26 à 40 ■ 41 à 50 ■ moins de 26



Situation sanitaire et relations partenariales :

- La coordination départementale des facilitateurs ne s'est tenue qu'une fois, en Janvier 2020.
- Aucun forum emploi , sur lesquels habituellement l'association disposait d'un stand sur lequel elle présentait les offres d'emploi liées aux clauses d'insertion s'est tenu sur le territoire de GPSEA
- Des évènements en lien avec le Grand Paris Express, tels que visites de chantier ou de la Fabrique du Métro n'ont pas pu se tenir.

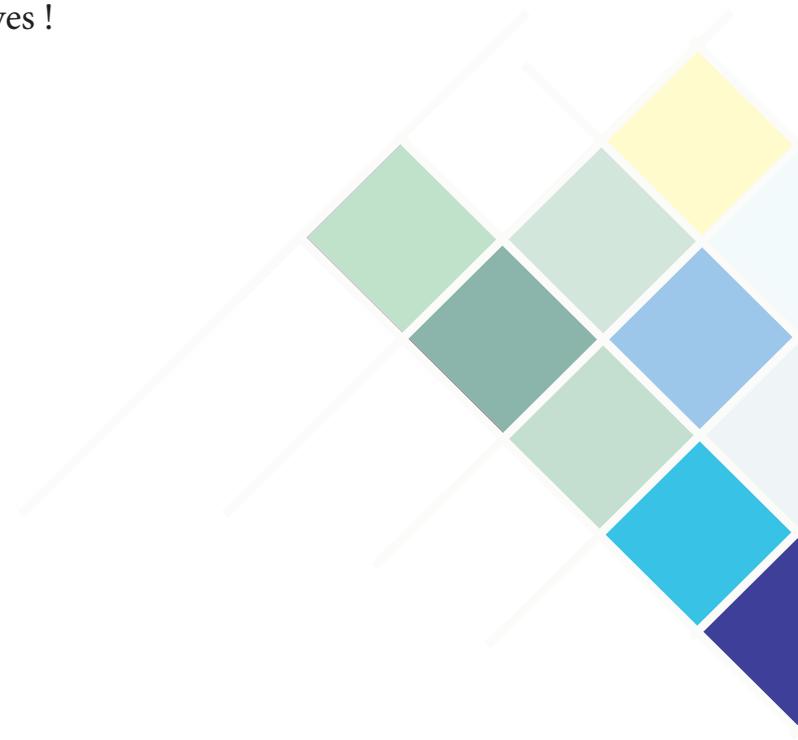
Deux nouvelles conventions de partenariats ont été signées :

- Avec le Ministère de la Justice pour l'opération « Réhabilitation partielle de l'GH du Tribunal Judiciaire de Créteil. Cela représente près de 10 000 heures d'insertion sur 4 ans.
- Avec la SNCF pour l'opération « RN 406 Construction de 3 Ponts Rails à Bonneuil sur Marne) pour un objectif de plus de 11 000 heures d'insertion sur 2 ans.

Conventions toujours en cours en 2020 :

- Avec l'AHPH, pour le suivi des clauses d'insertion sur les Hôpitaux Henri Mondor, Albert Chennevier et Emile Roux.

Marché en cours en 2020 :

- Avec le SMER , sur le suivi des clauses d'insertion sur le Projet de la coulée verte, la TEGEVAL.
 - Convention tripartite : SGP/GPSEA/Conseil Départemental du Val de Marne : pour le suivi des clauses d'insertion opérations du Grand Paris Express. (GPSEA délègue le suivi des clauses d'insertion à Pole Compétences Initiatives !
- 

Suivi des clauses du lot T2B, Grand Paris Express :



Au 31 décembre 2020, ce sont près de 7000 personnes qui travaillaient sur l'ensemble des chantiers du Grand Paris Express (groupements, sous-traitants et « communauté SGP ») L'association Pôle Compétences est en charge du lot T2B. Il s'agit du deuxième tronçon de la ligne 15 Sud.

Sur un objectif de 240 000 heures, 242 522 heures ont été réalisées au 31 décembre 2020 soit de près de 102 % de l'objectif global

268 personnes bénéficiaires dont :

- 71 personnes de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir
- 42 personnes de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre
- 93 personnes de l'EPT Paris Est Marne et Bois
- 62 personnes hors Val-de-Marne

Au 31 Décembre 2020, il y a eu 28 embauches à l'issue des contrats de professionnalisation !

Pour Razel Bec : 13 embauches

Groupe 1 GEIQ Mineurs-Coffreurs : 4 embauchés

Groupe 2 GEIQ Mineurs-Coffreurs : 2 embauchés

Groupe 3 GEIQ Mineurs-Coffreurs : 6 embauchés

1 embauche suite à un contrat de professionnalisation géomètre-Topographe

Pour Eiffage : 15 embauches

· Mineur GR 1 POEC + CPRO 2018, 4 candidats en CDD et à la suite 3 embauchés

· Mineur GR 2 POEC + CPRO 2018/ 2019, 2 cpro et à la suite 1 embauché

· Coffreur Ecole EIFFAGE 2017/ 2018 POEC + CPRO, 2 cpro et à la suite 1 embauché

· Coffreur Ecole EIFFAGE 2018/ 2019 POEC + CPRO GR 1, 3 cpro et à la suite 1 embauché

· Coffreur Ecole EIFFAGE 2019/ 2020 POEC + CPRO GR 2, 5 cpro et à la suite 3 embauchés

· Mécanicien Ecole EIFFAGE 2018/ 2019 POEC + CPRO, 2 cpro et à la suite 1 embauché

· Action ville de st Maur opérateur de tunnelier, 4 personnes embauchées

Un jeune orienté par la mission locale de Créteil et positionné sur les clauses d'insertion par PCI a été embauché par le groupement sur un poste de géomètre topographe a été mis à l'honneur dans le magazine Onisep en Octobre 2020

MOHAMMED KHERBACH
EFFECTUER LES MESURES DU CHANTIER
26 ANS, GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE, RAZEL-BEC

« Avec de la volonté, de la persévérance, du travail et des compétences, tout est possible. Mohammed en est le parfait exemple. Il s'est bien adapté à son poste et aux différentes missions qui lui ont été confiées. »
Laurent Elieuvre, chef de mission topographe, au département travaux souterrains de Razel-Bec.

CE QUE JE FAIS
Analyser les données relevées
Quel que soit le temps, je pars avec un instrument optique de dernière génération, un théodolite, qui permet d'effectuer des relevés sur le terrain. Je mesure des angles horizontaux et verticaux, et des distances. Je localise précisément les emplacements de tout ce qui est visible : bâtiments, arbres, poteaux électriques, etc. Je matérialise les points caractéristiques du projet sur le terrain. Ces points sont issus des plans, ce qui demande un travail de préparation. Nous intervenons aussi sur le chantier pour contrôler la position de la machine en 3D par rapport au "travail théorique". Une bonne communication est essentielle, car je travaille en étroite collaboration avec les responsables du projet et les personnes responsables de l'installation. Au bureau, j'analyse les données relevées et les reporte sur les plans, pour vérifier qu'il n'y a pas de erreurs, et j'alimente la base de données BIM**.

MON PARCOURS
À la poursuite d'un rêve d'enfant
Né au Maroc, j'étais fasciné par les ponts, les bâtiments et toutes les grandes structures. Je me demandais comment on les construisait et pour ça, on lançait des calculs. J'adorais les mathématiques, surtout la logique et la trigonométrie. Au moment de l'orientation post-bac scientifique, j'ai été attiré par le métier de géomètre, à l'époque des mesures à l'échelle. Après un diplôme de technicien spécialisé géomètre-topographe, je réalise plusieurs mesurés, mais je suis venu en France rejoindre ma femme avec un diplôme étranger, c'était compliqué d'obtenir un emploi. La mission locale m'a donc orienté vers une formation en alternance. Parmi les entreprises possibles, j'ai choisi Razel-Bec pour travailler dans le génie civil, sachant que cette dernière contribuait l'un des pôles du Grand Paris Express, un projet d'envergure avec des chantiers en souterrain et en surface. Après avoir obtenu le BTS* (diplôme de technicien supérieur) métiers du géomètre topographe et de la mobilisation numérique, j'ai été embauché en CDD.

POURQUOI J'AI OSÉ
De bons conseils
Pour décrire mon projet, je me suis renseigné, j'ai rencontré des professionnels des métiers de la construction (ingénieur, architecte, géomètre...) pour leur demander les aspects positifs et négatifs de leur travail. À partir de ces informations et retours d'expérience, je me suis fait un avis et j'ai discuté avec un parent B, C et D. J'ai même d'ailleurs poursuivi mes études et devenir professeur-maître.

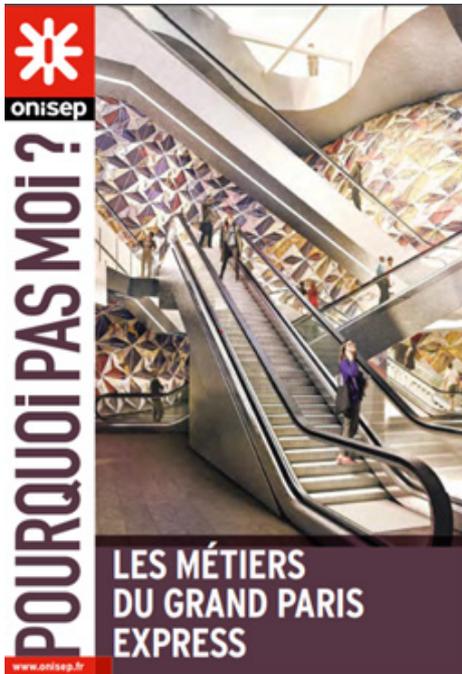
MON CONSEIL
Si vous êtes motivé, vous trouverez de facile. Allez chercher les informations auprès de la mission locale, de Pôle emploi, sur Internet, au CDD ou CDDI... Prenez sérieusement à l'attention, qui permet d'acquiescer de l'expérience, et peut, comme dans mon cas, déboucher sur un CDI. Il faut persévérer et travailler dur, c'est la clé, mais avec de la volonté, la réussite est au rendez-vous.

* BTS (diplôme de technicien supérieur) métiers du géomètre topographe et de la mobilisation numérique. J'ai été embauché en CDD.

REPÈRE SUR LE MÉTIER
FONCTION : GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE. • ACTIVITÉ : MAÎTRISE D'ŒUVRE. • FORMATION : BAC PRO TECHNICIEN GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE, BTS MÉTIERS DU GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE ET DE LA MOBILISATION NUMÉRIQUE, LICENCE PRO CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES, LE MÉTIER DU GÉOMÈTRE EN 3D, DIPLOME D'INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN TOPOGRAPHIE. • 1^{er} NIVEAU DE QUALIFICATION : BAC PROFESSIONNEL. • SALAIRE DÉBUTANT : 2 200 € BRUT/MOIS.

2020 - POURQUOI PAS VOUS ? LES MÉTIERS DU GRAND PARIS EXPRESS 9





L'exemple GPSEA/PCI dans les « Good practice cases »

Le travail réalisé par GPSEA, en appui avec Pôle Compétences Initiatives a été valorisé en mai 2020 dans le cadre des 71 bonnes pratiques en matière de commande publique à l'échelle européenne. Source ; Page 204 <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/69fc6007-a970-11ea-bb7a-01aa75ed71a1>

Cette sollicitation fait suite à l'excellente collaboration entre le service Commande publique de GPSEA et l'association Pôle Compétences Initiatives. Fin 2019, la charte ayant été signée, l'année 2020 avait pour objectif de revoir l'ensemble des chefs de projets Achats du territoire et d'examiner ensemble les PAA (plans d'actions Achats). La situation sanitaire a retardé le lancement de nouveaux marchés et la rencontre avec ces acteurs. Toutefois, des rencontres ont eu lieu avec la ville de Créteil, GPSEA et la ville de Boissy Saint Léger fin 2020.

ACTIONS SUPPORTS

Actions « internes » : pour lesquelles Pôle Compétences Initiatives est opérateur

Actions « externes » : pour lesquelles Pôle Compétences Initiatives n'est pas opérateur

Ces actions s'inscrivent en complémentarité de l'offre d'insertion de droit commun.

Programmation 2020

		Opérateur	Réalisées
Mobilisation et dynamisation	Permanence Psychologique	Créteil Solidarité	14
	Ateliers Finances et Pédagogie	Finances & Pédagogie	19
	Ateliers de techniques de recherche d'emploi	PCI	10
	Permanence Hebdomadaire P	CI	
Formations	Action linguistique	PCI / Impact Formation	11
	Formation Diplôme d'Etat Aide Soignant P	CI / G RETA Vitry	12
Soutien à l'IAE	ACI - Ressourcerie	Approche	7
	ACI - Vente Couture Manutention F	riperie Solidaire	5
Relation Acteurs Economiques	Clauses d'insertion	PCI	302
	Mise en relation		
TOTAL			380

Au total se sont 380 personnes en situation d'exclusion, qui ont pu bénéficier de l'offre d'insertion de la programmation du PLIE du Grand Paris Sud Est Avenir.



Focus sur l'action territorialisée mise en œuvre par l'association :

Action de formation « Aide soignante » retenue par délibération en commission permanente n° CP 2019-203 le 22 mai 2019 et mise en œuvre d'octobre 2019 à juin 2020.

L'action a démarré en fin d'année 2019. Il s'agit d'une opération qui s'inscrit pleinement dans une volonté de sécurisation des parcours d'insertion et d'accès à l'emploi stable. Sanctionnée par un diplôme de niveau 5 (en cours d'évolution), la formation donne la possibilité d'accéder à un poste extrêmement en tension sur le territoire régional. Cette action de formation sous son format

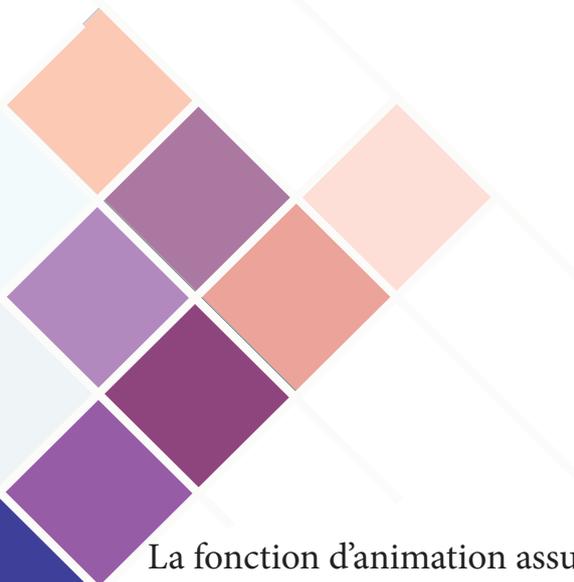
modulaire, est souvent l'aboutissement d'étapes de parcours autour des secteurs du Services à la personne et du Sanitaire et Sociale.

12 participants PLIE ont intégré l'action. Au démarrage de la formation, les principales difficultés rencontrées étaient liées à l'autonomie et la maîtrise du français de certaines stagiaires. Ces difficultés ont rendu difficile l'acquisition des connaissances pour certaines des stagiaires. Ces difficultés on pu être en partie compensées par une très forte solidarité pendant et en dehors des temps de formation en centre entre les stagiaires.

Par ailleurs, la période de confinement a fortement influé sur la dynamique de la formation et sur son organisation. Malgré ce contexte, les stagiaires ont été amenés à effectuer leur stage en situation de crise sanitaire et en assurant dans certains cas un renfort des personnels soignants. Cette situation a eu un impact dans l'organisation logistique et l'organisation des épreuves et des évaluations de stages.

Au terme de la formation 7 stagiaires sur 12 ont directement accédé à un emploi. A 6 mois, 100% des stagiaires ont accédé à un emploi et 10 stagiaires sur 12 ont validé le diplôme d'Etat d'Aide Soignant.





ANIMATION TERRITORIALE

La fonction d'animation assure une coordination du partenariat local et des instances décisionnelles dans le champ de l'insertion et de l'emploi sur le territoire d'intervention de l'association.

Les différents partenariats

Partenariat avec les SIAE Pep's Services et la Régie de Quartier de Créteil

Dans un contexte de rapprochement des directions des structures Régie de Quartier / Pep's Services et de l'association Pôle Compétences Initiatives en charge du PLIE, il a été initié par les coordinateurs des actions sociales et professionnelles de chaque structure de soumettre un plan d'actions autour de :

- la coordination et le suivi des parcours des salariées en insertion notamment ceux résidants sur le territoire d'intervention du PLIE
- l'ingénierie de projets liée aux besoins des publics (santé, administratif, culturel...)

4 groupes de travail ont été constitués à la fin du 1er semestre 2020 sur les thèmes suivants :

- Social & Santé
- Projet Professionnel
- Formation
- Emploi stable

Les objectifs de ces groupes de travail ont été de :

Réfléchir ensemble sur ce qui fait frein à l'insertion de nos publics

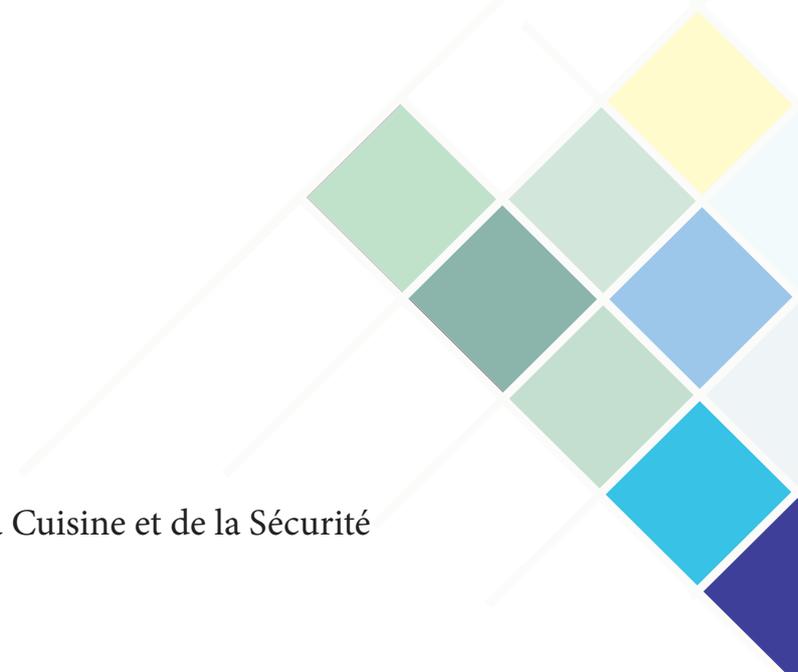
Créer une dynamique participative qui s'appuie sur l'expérience de chacun

Construire et alimenter une boîte à outil programmatique

Ce travail s'est organisé sur le 2nd semestre et s'est poursuivi sur l'année 2021.

Cela a permis de créer et consolider des partenariats avec des acteurs du territoire autour de ces thématiques :





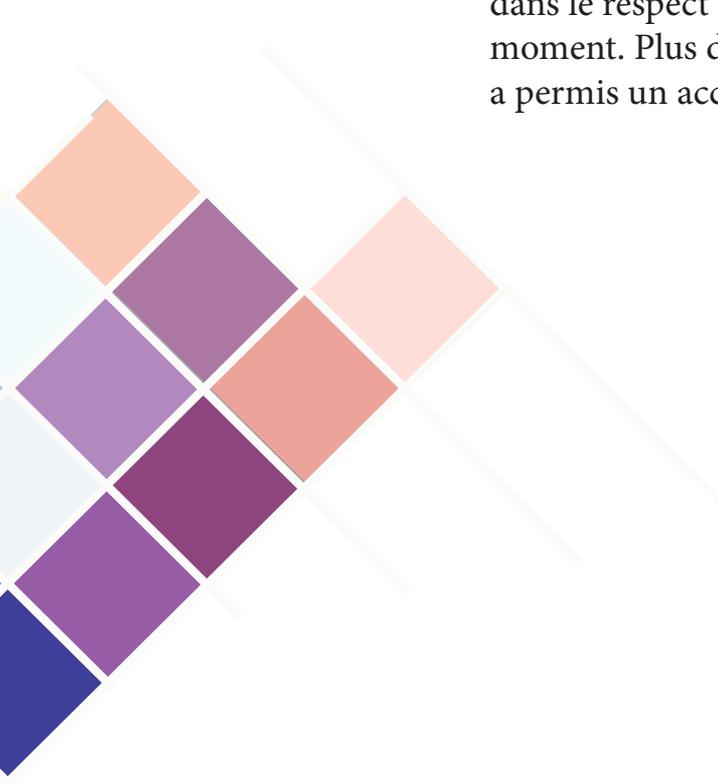
.Social & Santé :
.Drogues et Société
.Créteil Solidarité
.Action Logement
.Finances et Pédagogie
.Projet Professionnel :
.Cité des Métiers du Val de Marne
.Organismes de formation sur les métiers de la Cuisine et de la Sécurité
.Formation
.ASCOVAE
.Emmaüs Connect
.Emploi stable
.Chargée de Relation avec les Entreprises de Pôle Compétences Initiatives
.Gojob

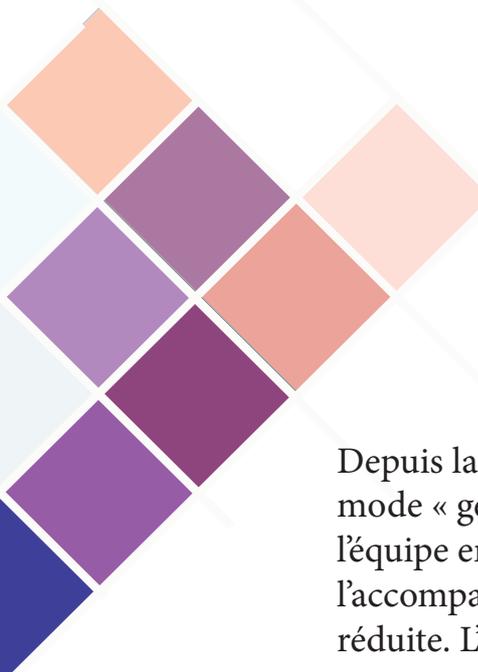
Partenariat dans le cadre du projet Modes d'Emploi

Le projet Modes d'Emploi a l'échelle des 3 PLIE du Val de Marne et cofinancé par la région s'est poursuivi durant l'année 2020. Ainsi, se sont plus de 200 personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de ce projet avec comme leitmotiv : « l'emploi d'abord » et la coordination des parcours avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi. Plus de 150 offres ont été captées et près de 60% des personnes accompagnées ont bénéficié d'un accès à un emploi dont notamment :

- 7 dans la filière cycle
- 6 dans la filière logistique
- 10 dans la grande distribution

Ce projet a notamment permis d'organiser avec le soutien de la ville de Créteil et de GPSEA une matinale Emploi le 29 septembre 2020 dans le respect des protocoles sanitaires du moment. Plus de 100 personnes présentes lors de cet événement qui a permis un accès direct à l'emploi à 10 personnes.





PERSPECTIVES

2021

Depuis la levée du premier confinement de mai 2020 l'association n'est plus en mode « gestion de crise », le protocole de reprise d'activité, mis en œuvre avec l'équipe en juin 2020, a permis la reprise de l'accompagnement en présentiel du public et des sessions collectives à jauge réduite. L'équipe comme nos partenaires se sont adaptés pour retrouver une capacité quasi optimale d'intervention, la visioconférence et le télétravail sont très vite rentrés dans les mœurs, modalités qui

resteront en vigueur en 2021 tant que les autorités n'auront pas levées les mesures de protection sanitaire.

L'arrêt brutal et quasi général des activités au plus fort de la crise, ainsi que les conditions de reprises limitées de mai suivi par le durcissement des mesures sanitaires à l'automne, à fortement impacté la réalisation des objectifs fixés dans le projet « Mode d'Emplois » conduit dans le cadre du PRIC dont la convention arrivait à son terme le 31 décembre 2020.

Compte tenu du contexte, la Région a permis aux porteurs de projets de prolonger l'action en 2021 pour rattraper les objectifs non atteints durant la période initiale de conventionnement. La durée de réalisation du projet Mode d'Emplois porté par AMUPLIE, dont PCI est partenaire avec les deux autres PLIE du Val de Marne, Culture du Cœur, l'organisme de formation Envergure et les entreprises GoJob et Velogik, est étendue au 30 juin 2021.

Toujours sur le registre de la gestion des impacts de cette crise sur nos activités, l'arrêt total puis la reprise progressive des prescriptions d'accompagnement social des BRSA isolés d'Alfortville n'a pas permis d'atteindre les objectifs de contractualisations qui déterminent le montant de la participation du CD94 aux charges inhérentes à la mise en œuvre de la mission d'accompagnement des allocataires.

PCI a adressé un courrier au Président du CD pour l'alerter sur les conséquences de la situation pour l'association et envisager une mesure exceptionnelle pour amortir la perte constatée.

Le Conseil Départemental du Val de Marne a répondu lors du CA de PCI du 9 décembre dernier, que n'ayant pas été en mesure de revoir les termes de la convention en fin d'année, elle sera reconduite pour 2021 en l'état mais des réunions seront organisées avec PCI dans le courant de l'année pour revoir les modalités conventionnelles de partenariat en 2022.



Concernant le PLIE et la gestion du FSE, 2021 est une année de transition avec la dernière année de programmation et la clôture du cycle 2014 - 2020 et la préparation du nouveau cycle 2021 – 2027. La Commission Européenne, comme lors de la mise en œuvre du cycle 2014 -2020, souhaite une réduction du nombre d'OI sur le territoire national.

Les trois PLIE du Val de Marne, dans le cadre d'AMUPLIE94, vont en 2021 poursuivre les échanges avec le Conseil Départemental pour déterminer le modèle d'architecture de gestion qui sera mis en œuvre

pour le prochain cycle européen 2021-2027.

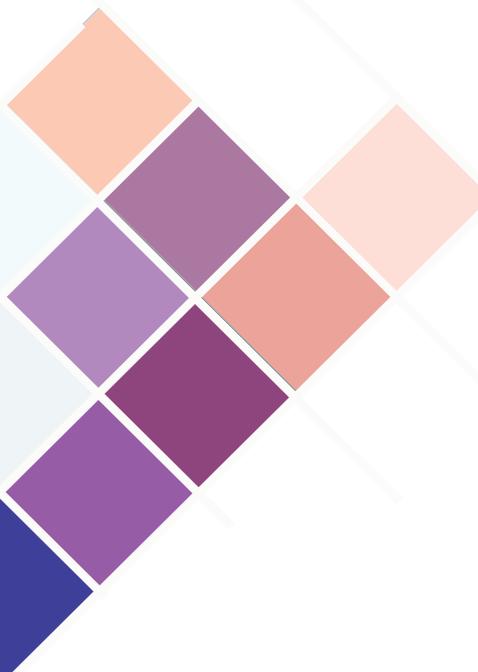
Parmi les quatre modèles d'OI proposés par l'État, les PLIE ont indiqué leurs souhaits d'évoluer vers un OI Commun et à défaut conserver la coexistence des deux OI PLIE et CD en Val de Marne.

L'hypothèse de l'OI Commun permettra une plus grande souplesse de gestion et une sécurisation optimisée des fonds gérés dans le cadre d'une seule convention de subvention globale, avec la coexistence des deux OI PLIE et CD les PLIE seront contraintes à des négociations plus complexes, avec l'État concernant le niveau de l'enveloppe départementale et avec le CD94 concernant la répartition CD – PLIE dans un contexte d'élargissement des villes couvertes par le dispositif sur les EPT GOSB et GPSEA et la volonté de l'EPT 10 Paris Est Marne et Bois d'installer le dispositif sur son territoire en cours de cycle.

En effet, les répartitions d'enveloppes entre les PLIE et le CD seront fixées durant l'été 2021 et

ne pourront pas faire l'objet de revalorisation en cours de cycle. Par ailleurs la DRIEETS nous a déjà informé que le montant de l'enveloppe régionale sera probablement en baisse, au mieux maintenu au niveau du cycle 2014 – 2020, le taux d'intervention du FSE sera réduit à 40 %, particularité de la région Ile de France et PACA qui ont atteint un niveau avancé de développement socio-économique selon les critères de performance fixés par la Communauté Européenne.

Dans ce contexte peu favorable il est indispensable pour les PLIE de renforcer leurs collaborations avec le secteur de l'IAE et particulièrement les ACI, premier niveau de l'IAE pour les personnes les plus éloignées de l'emploi dont le modèle économique permet de constituer pour les PLIE des contreparties nationales disponibles indispensables pour pouvoir cofinancer les autres actions de leurs programmations.



Pour relever ce challenge PCI bénéficie de la politique volontariste du territoire en matière d'achats socialement responsables définie par la Charte de GPSEA que nous nous proposons de faire vivre et évoluer avec l'organisation en 2021 de revues de projets de marchés avec les SIAE et structures du handicap et ainsi qu'avec les TPE – PME locales pour allier les enjeux d'achats socialement responsables à l'appui au développement économique local.

Le SMER La TéGéVal a construit avec PCI une étroite collaboration qui devrait permettre en 2021 de lancer un marché réservé ESS pour la réalisation de l'aménagement d'un espace naturel sur les Hauts de Limeil, chantier qui pourrait-être conduit dans le cadre d'une co-traitance EA/SIAE, opération renforcée sur le plan de l'accompagnement socioprofessionnel par l'intervention du PLIE.

PCI poursuivra en 2021 les opérations conventionnées avec l'APHP, le Ministère de la Justice et la SNCF ainsi que les chantiers du nouveau programme de rénovation urbaine (Créteil, Limeil, Alfortville et Chennevières).

De nouveaux partenariats sont prévus courant 2021 notamment avec la SEMIC et LOGIAL pour leurs opérations « hors ANRU » et avec le Rectorat de Créteil sur un projet innovant de construction sur le site de l'Echat d'un bâtiment de 25000 m² en bois et avec de nombreux espaces paysagers. La nature innovante du projet et l'anticipation du donneur d'ordre pour envisager la clause permet de travailler en 2021 à la préparation de cette opération et l'organisation de parcours de formation en lien avec ce chantier dans le cadre de la féminisation des métiers du bâtiment.

Concernant les grands marchés structurants nous arrivons en 2021 au terme du marché « lot T2B » de la SGP réalisé par le groupement EIFFAGE – RAZEL-BEC et le démarrage d'un nouveau marché, sur les mêmes sites de chantier qui sera réalisé par le groupe VINCI.

Enfin, PCI bénéficiera en 2021 de l'accompagnement d'un cabinet grâce à l'appui du DLA qui finance la mission, dans la continuité de l'accompagnement précédent qui portait sur la révision du projet associatif.

Ce nouvel accompagnement vise, compte tenu du développement des activités de PCI et la montée en compétences des cadres intermédiaires du Pôle Emploi Formation et du Pôle Achat Socialement Responsable et Relation Entreprises la réorganisation de l'organigramme et des process internes pour optimiser le management global de l'association et de ses actions.



RAPPORT DE GESTION 2020

A- LE COMPTE DE RESULTAT

1. Total des charges

2019	2020	Evolution / N-1	Budget Prévisionnel	Réalisation par rapport au budget
870 832,18 €	776 001,84 €	-10,89%	936 181,00 €	82,89%

La crise sanitaire apparue en 2020 a grandement impacté l'association, en termes organisationnels mais également financiers.

L'association a toutefois tâché de maintenir l'ensemble de ses activités dans le cadre du respect des mesures sanitaires auxquelles il a fallu constamment s'adapter.

On observe des charges s'établissant à hauteur de 776 001,84 € soit une baisse de 10,89% en comparaison de l'exercice précédent. On note également un taux de réalisation de 82,89% du budget prévisionnel. Ces chiffres reflètent le ralentissement de certaines actions en lien avec le contexte singulier de 2020.

Le poste Achat (52 597,07€) enregistre une baisse de 42,87% en raison d'actions de formation qui n'ont pu se mettre en œuvre comme habituellement sur le dispositif des Actions Territorialisées de la Région. Il est à noter que les dépenses de fournitures ont quant à elle largement augmenté (+89%) en raison des achats spécifiques de matériel sanitaires.

Les Services Extérieurs reculent de 3,97% et les Autres Services Extérieurs de 4,13%. Ces postes budgétaires constituent les dépenses de fonctionnement courantes et n'ont pas conséquemment été particulièrement affectés par la crise sanitaire. Impôts et taxes sont en baisse de 12,30%, conséquence logique de la baisse des charges de personnel (-6,44%). Celle-ci est principalement liée au report du renouvellement de certains postes qui avaient été envisagés au démarrage de l'année.

La dotation aux amortissements s'élève à 2 050,09€ (-28,98%).

2. Les Produits

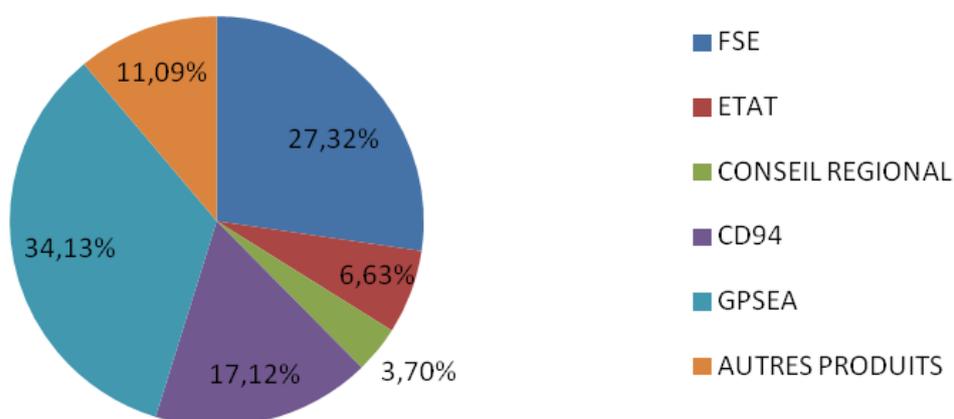
2019	2020	Evolution / N-1	Budget Prévisionnel	Réalisation par rapport au budget
899 176,57 €	787 117,88 €	-12,46%	936 181,00 €	84,08%

On constate une baisse des produits de 12,46%.

Sources de financement	2019	2020	Evolution
			2019-2020
GPSEA - Fonctionnement	213 030,00 €	213 030,00 €	-
GPSEA - Politique de la ville	55 625,00 €	55 625,00 €	-
TOTAL GPSEA	268 655,00 €	268 655,00 €	
Bonneuil sur Marne (Forum)	6 000,00 €	- €	-100,00%
TOTAL BONNEUIL	6 000,00 €	- €	-100,00%
FSE – Cellule de gestion	87 636,63 €	71 449,48 €	-18,47%
FSE – CPI	145 157,03 €	129 755,51 €	-10,61%
FSE - AIT & chantier école	21 606,07 €	13 862,67 €	-35,84%
FSE - Clauses d'Insertion	28 428,77 €	- €	-100,00%
TOTAL FSE	281 828,50 €	215 067,66 €	-23,69%
ANCT - Politique de la ville	52 225,00 €	52 225,00 €	-
TOTAL ETAT	52 225,00 €	52 225,00 €	0,00%
CD94 – DDEE	59 600,00 €	59 600,00 €	-
Conseil Général – RSA	85 650,00 €	75 150,00 €	-12,26%
TOTAL CD94	145 250,00 €	134 750,00 €	-7,23%
C. REG - Formation	64 458,39 €	16 628,75 €	-74,20%
C REG - PRIC	- €	12 500,00 €	100%
TOTAL CRIF	64 458,39 €	29 128,75 €	-54,81%
Autres sources de financement	80 759,68 €	87 291,47 €	8,09%
TOTAL	899 176,57 €	787 117,88 €	-12,46%

- La participation du Grand Paris Sud Est Avenir est maintenue au niveau de 2019 (268 655€). Il est à noter que le GPSEA a soutenu l'association dans le contexte de crise sanitaire par l'attribution d'une subvention d'investissement de 8200€ (qui apparaît donc dans les comptes de bilan pour la partie restant à amortir).
- La commune de Bonneuil-sur-Marne n'ayant pu assurer le maintien du forum emploi, elle n'a pas versé la contribution habituelle à l'association à ce titre.
- On enregistre un recul « mécanique » du FSE (-23,69%) lié à la baisse des charges sur les AIT et sur le projet des clauses d'insertion.
- La participation de l'Etat au financement de l'activité de Pôle Compétences Initiatives au titre des projets politique de la ville a été maintenue à l'identique (52 225€).
- La participation du Conseil Départemental est en recul de 7,23%, ce qui s'explique par des disponibilités moins importantes pour accueillir le public dans le cadre de la contractualisation RSA.
- Le soutien de la Région s'établit à 29 128,75€ (-54,81%). L'association n'a pas sollicité la Région en 2020 pour mettre en œuvre de nouvelles actions territorialisées. Seule une formation Aide Soignante entamée en 2019 s'est déroulée pendant l'été 2020.
- Les autres produits, à hauteur de 87 291,47€, se composent principalement :

FINANCEURS 2020 PCI



L'association présente un excédent de 11 116,04€.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître cet excédent de 11 116,04€.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation de l'excédent de l'exercice en report à nouveau.

B. LA TRESORERIE

Au 31 décembre 2019, la trésorerie de l'association affiche un solde global positif de 289 039,61 €.

C. LES COMPTES DE BILAN

Le total du bilan de l'association s'établit au 31 décembre 2020 à 770 668,50€ contre 728 399,04 € au 31 décembre 2019.

Les créances de l'association restent liées aux importantes sommes à recevoir au titre du FSE 2019 et 2020 (73,49% des créances), ainsi qu'aux subventions octroyées par le Conseil Régional (10,20%). Le montant des créances reste élevé, en raison des délais de paiement liés aux appels de fonds FSE.

Au passif du bilan on constate que les fonds associatifs s'élèvent à 404 648,87€.

Les « Emprunts et dettes » sont en hausse de 6,54% et s'établissent à hauteur de 375 083,91€ et sont principalement constitués de dettes des cotisations sociales de décembre et des provisions pour congés payés.